

**HADJ
2017**

Retour à Alger des 108 hadjis pris en charge par le Président Bouteflika après accomplissement des rites du Hadj

Un groupe de 108 hadjis, pris en charge par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est arrivé hier à l'aéroport international «Houari Boumediène», après accomplissement des rites du hadj. P.24

► **Le nissab de la zakat pour l'année 1438 de l'Hégire fixé à 450.500,00 DA** P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 
30° : ALGER
38° : TAMANRASSET

Mardi 26 septembre 2017 - 5 Muharam 1439 - N° 1718 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**CÉRÉMONIE D'INVESTITURE
DU NOUVEAU PRÉSIDENT
ÉLU DE L'ANGOLA**
**Le Président
Bouteflika désigne
M. Bouhadja pour
le représenter** P.24

ALGÉRIE-ONU
**M. Messahel
s'entretient à New York
avec le sous-secrétaire
général de l'ONU en
charge de la lutte
contre le terrorisme** P.24

ALGÉRIE-FRANCE
**Début des travaux de
la 4^e réunion du comité
de suivi du Comité
intergouvernemental
de haut niveau
algéro-français** P.24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS
**Une mission
d'hommes
d'affaires
américains en
visite en Algérie
en octobre** P.24

OUYAHIA ENTAME LA PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

«Attachement du gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale»

La présentation du plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation a été une occasion pour le Premier ministre Ahmed Ouyahia pour réaffirmer l'attachement du Gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale tant elle a permis un retour de la paix et de la sécurité à travers le pays. «J'affirme au nom du gouvernement notre attachement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale à la lettre et dans son esprit», a-t-il soutenu ajoutant qu'il «n'y a aujourd'hui aucun doute quant à la réussite de cette démarche même si au début, ce qui est normal, certaines appréhensions ont été exprimées au sein de la société avant qu'elles ne soient dissipées suite au retour de la paix et de la sécurité à travers le pays». P.4-5



► « Le taux de participation aux locales sera plus élevé que celui des législatives »

► Le recours au financement non conventionnel «un impératif» et non «une option»

► Un million de nouveaux logements tous types confondus livrés d'ici à 2019

ARMÉE GAÏD SALAH L'A AFFIRMÉ :
«Les hauts niveaux atteints par l'ANP sont le fruit d'efforts continus» P.3



ALGÉRIE-UE
L'UE félicite l'Algérie pour la destruction du stock restant de mines antipersonnel P.3

COMMERCE **M. Benmeradi : «Vers l'élargissement de la liste des produits soumis aux licences d'importation»** P.3

SANTÉ

Lombalgie

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

P.12-13

HISTOIRE

«Il est temps de dépolitiser la mémoire de la Guerre d'Algérie en reconnaissant les souffrances des victimes», affirme l'historienne française Sylvie Thénault P.16

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (5^e JOURNÉE) :

CSC-MCA avancé au vendredi 29 septembre à 17h00 P.21

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
Deux (02) narcotrafiquants arrêtés à Mostaganem P.3

APN:

Demain : Journée parlementaire sur l'expérience parlementaire algérienne

L'Assemblée populaire nationale (APN) organisera aujourd'hui une journée parlementaire sur «L'expérience parlementaire algérienne», a indiqué hier un communiqué de l'institution. Les interventions prévues lors de cette journée d'étude, organisée par la commission des affaires juridiques et administratives, se-

ront axées sur l'expérience parlementaire plurielle en Algérie, la place du Parlement dans la révision de la Constitution de 2016, le rôle de l'APN dans la consolidation du processus démocratique en Algérie et le rôle du Parlement dans le renforcement de l'Etat de droit en Algérie, précise le communiqué.



ALGÉRIE : 19.500 greffes de rein réalisées en 20 ans à l'échelle nationale

Pas moins de 19.500 greffes de reins au profit d'insuffisants rénaux ont été réalisées en 20 ans à l'échelle nationale, a indiqué dimanche le Pr Ahcène Atik en marge des 9es journées internationales de néphrologie, qui se tiennent à Annaba. La fréquence de ces interventions «devrait encore évoluer» au regard de la formation de nouveaux médecins et du développement des conditions de prises en charge sanitaires des insuffisants rénaux dont 25.000 sont actuellement pris en charge dans les services de néphrologie et centres d'hémodialyse du pays, a souligné le même praticien, également président du comité d'organisation de ces journées.



AUTOROUTE EST-OUEST: Ouverture début d'octobre d'un tronçon de la pénétrante Akbou-Seddouk (Béjaïa)

Un tronçon de la pénétrante reliant le port de Béjaïa à l'autoroute est-ouest entre la ville d'Akbou et la commune de Seddouk (zone Takrit) sera ouvert à la circulation au début d'octobre a annoncé hier un communiqué du ministère des Travaux publics. La livraison et l'ouverture à la circulation routière de ce tronçon début d'octobre intervient dans le cadre de l'achèvement du projet de la pénétrante re-



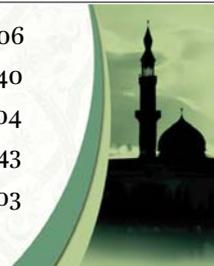
liant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, précise la même source.

Ce tronçon de 10 km vient s'ajouter aux 42 km déjà livrés et ouverts à la circulation (du transformateur de la ville d'Ahnif à Akbou), ajoute le communiqué.

Horaire des prières

Mardi 5 Moharem 1439

Fajr	05:06
Dohr	12:40
Asr	16:04
Maghreb	18:43
Isha	20:03



TUNISIE L'Algérie invité d'honneur du Festival de Carthage

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé dimanche que le cinéma algérien sera à l'honneur au prochain Festival de Carthage (Tunisie), prévu le 4 novembre prochain, indique un communiqué du ministère.

Le Ministre de la Culture a reçu dimanche à Alger le directeur du Festival de Carthage Nadjib Ayad, qui lui a exprimé «la volonté de la direction du festival de choisir l'Algérie comme invité d'honneur du festival». Le cinéma algérien sera à l'honneur à travers un programme spécial, notamment par la projection de différents films algériens, outre des spectacles artistiques et des expositions sur le cinéma algérien.



CINÉMA

L'Algérie invité d'honneur du 28^e Festival du film arabe de Fameck (France)

Le cinéma algérien sera à l'honneur au 28^e Festival du film arabe, prévu du 4 au 16 octobre à Fameck (nord-est de la France), indiquent les organisateurs sur le site Internet du festival. Une dizaine de films de cinéastes algériens sont programmés en compétition dans les différentes sections de ce festival compétitif aux côtés de films de Tunisie, Maroc et du Liban, entre autres.



Météo

	Max	Min
Alger	27°	17°
Oran	29°	18°
Annaba	28°	18°
Béjaïa	28°	19°
Tamanrasset	33°	20°

ADRAR:

Le diagnostic territorial participatif et la démocratie participative, au centre des travaux d'un atelier à Timimoun

Le diagnostic territorial participatif avec l'implication des administrés dans la gestion des affaires de leurs collectivités a été au centre d'un atelier organisé lundi dans la wilaya déléguée de Timimoun (220 km au nord d'Adrar).

OOEDOO LANCE SA NOUVELLE BORNE SELF-SERVICE

Gérez votre ligne librement et accédez gratuitement à l'ensemble des services de Ooredoo en un clic

Ooredoo, opérateur novateur, enrichit l'expérience de ses clients et leur rapproche ses services en mettant à leur disposition la dernière innovation digitale : sa nouvelle Borne Self-Service.

Avec un accès gratuit, simple, facile et rapide, cette borne permet au client de bénéficier en libre-service de diverses prestations de Ooredoo et gérer ainsi personnellement sa ligne en toute liberté et tranquillité.

La nouvelle Borne Self-Service de Ooredoo offre la possibilité notamment de consulter le crédit et la facture, d'acheter des forfaits Voix et internet, de consulter les nouvelles offres et services, de s'inscrire au programme Noudjoum et de configurer son téléphone.

Grâce à un écran tactile assurant une grande ergonomie à l'utilisation, le client Ooredoo accède à un large menu de services disponible dans les deux langues arabe et française et comprenant différentes rubriques à savoir :

Mon crédit et ma facture : permet au client de consulter son crédit, son forfait Internet, ses appels ainsi que sa facture ;

Forfaits Internet : permet au client d'acheter les forfaits Internet disponibles ;

Forfaits appels : permet au client d'acheter des forfaits appels ;

Offres & services : permet au client de consulter l'ensemble des services et offres de Ooredoo ;

Noudjoum : permet au client de s'inscrire au programme de fidélité Noudjoum et de consulter et de convertir son solde des points ;

Support : permet au client de configurer son téléphone et / ou de consulter l'annuaire des numéros utiles et d'urgence ;

Configuration Internet : permet un accès rapide pour la configuration Web, WAP et MMS.

Pour utiliser cette Borne self-service, il suffit au client d'introduire son numéro de téléphone dans la borne et recevoir un mot de passe via SMS.

Disponible au niveau des quatre Espaces Ooredoo à Alger (Didouche Mourad et Ouled Fayet) et prochainement Rouiba ; à Constantine Ville au Boulevard Mohamed Belouizdad (ex-St Jean) et à Oran au quartier El Othmania (ex- Maraval), la Borne Self-Service de Ooredoo sera déployée progressivement dans le réseau de vente à travers le territoire national.

A travers cette borne innovante, Ooredoo confirme une fois de plus, sa volonté d'offrir le meilleur de la technologie à ses clients en leur permettant de vivre pleinement une expérience digitale unique.

TIZI-OUZOU : Contestation de promoteurs de micro-entreprises à l'appel du CAME

Des promoteurs économiques ayant bénéficié de crédits dans le cadre des dispositifs ANSEJ, CNAN et ANJEM ont organisé hier à Tizi-Ouzou un mouvement de protestation à l'appel du Collectif d'appui à la micro-entreprise (CAME). Les participants à l'action parmi les détenteurs de micro-entreprises en difficulté dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont réitéré, à cette occasion, des revendications liées, notamment, à l'octroi d'une période de référé dans le paiement des dettes ainsi que la prolongation des délais de remboursement des crédits bancaires à 23 ans.

Le secrétaire général du CAME, Yacine Guellal, a expliqué à l'APS que beaucoup d'entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes traversent une situation «dramatique» à cause de l'environnement économique général et des difficultés de remboursement des dettes qui ont contraint plusieurs entités à fermer leurs portes.



ARMÉE

Gaïd Salah l'a affirmé : «Les hauts niveaux atteints par l'ANP sont le fruit d'efforts continus»

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a affirmé hier à Oran que les hauts niveaux atteints par l'ANP dans toutes ses composantes et Forces, sont le fruit d'efforts «continus», a indiqué hier un communiqué du MDN.

«Les hauts niveaux atteints jusqu'à aujourd'hui, par l'ANP, dans toutes ses composantes et Forces, sur plus d'un échelon, sont le fruit d'efforts productifs, continus, déterminés et loyaux envers Allah et la Patrie, laborieusement soutenus durant ces dernières années, sous le Commandement du Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, dont la preuve irréfutable, voire le témoin du sérieux, de l'application et de l'efficacité des résultats obtenus est, sans nul doute, le discernement et la compréhension graduelle des impératifs du professionnalisme au sens large, pour lesquels nous avons particulièrement veillé à ce qu'ils soient issus de nos authentiques caractéristiques nationales, de notre ingéniosité, de notre capital de valeurs, de notre histoire nationale et de nos principes immuables enracinés et parfaitement exprimés par notre Glorieuse Révolution de Libération Nationale», a-t-il déclaré au second jour de sa visite dans la 2^e Région militaire.

Il a relevé, que «c'est en s'inspirant de ses valeurs et en préservant leurs principes fondamentaux, que se manifestent l'essence des missions de l'ANP, voire même sa véritable raison d'être continuer avec détermination et efficacité de préserver l'Algérie entièrement, à tout moment, quelles qu'en soient les dimensions des défis ou l'ampleur des enjeux», ajoutant que l'ANP œuvre «avec fidélité et grande conscience, et même avec un esprit clairvoyant, pour réunir tous les facteurs du maintien de la qualité des aptitudes opérationnelles des corps de bataille de nos Forces Armées, et la consolidation des impératifs de rehaussement de sa disponibilité opérationnelle».

L'exercice «Assifa 2017» qui coïncide avec l'ouverture de l'année de préparation au combat 2017/2018 a été exécuté par les unités organiques de la 8^{ème} Division Blindée, appuyées par des unités des Forces Terrestres et des Forces Aériennes, dans le cadre de l'évaluation périodique du degré de la disponibilité opérationnelle des



unités et à leur maintien aux plus hauts niveaux. M. Gaïd Salah, qui a «minutieusement» suivi les actions de combat exécutées par les unités engagées, a mis l'accent sur «l'importance de l'exécution de ces exercices tactiques d'évaluation et de tirs réels, tout au long de l'année de préparation des unités au combat, comme étant la méthode la plus efficace pour évaluer les aptitudes individuelles et collectives à mener les plans tracés». «Ces actions menées avec un véritable professionnalisme durant toutes les phases, avec des niveaux tactique et opérationnel très satisfaisants, reflétant les grandes aptitudes au combat des différents équipages et des chefs d'unités sur toutes les échelles, notamment la parfaite exploitation du terrain et l'excellente coordination entre les différentes unités participantes, démontrant également le degré de compétence des cadres quant à l'élaboration et la gestion des différentes actions de combat, des capacités des éléments à maîtriser l'emploi des différents systèmes d'armes et des équipements mis à leur disposition, contribuant ainsi à la réalisation de résultats très satisfaisants à travers la précision des tirs», a-t-il assuré.

«Nous remercions Allah le Tout-Puissant pour les résultats atteints, visant dans leur ensemble la concrétisation des objectifs nationaux de nature vitale et stratégique, par égard de notre ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, envers les grandes missions qui s'est honorée d'accomplir, et qui les consi-

dère, véritablement comme étant une immense fierté, dont elle fait le serment de mener à bien, par loyauté à sa Patrie et à son peuple», a-t-il ajouté. «Partant de ce point précisément, j'ai affirmé plus d'une fois et je réitère encore aujourd'hui devant vous, que le développement effectif et la véritable optimisation du niveau, requièrent l'octroi d'une importance extrême, année après une autre, à la préparation des exercices d'évaluation sur divers niveaux, notamment ceux exécutés avec tirs réels, car ils permettent d'estimer la capacité à mettre en place les plans tactiques et opérationnels efficaces en accord avec le sujet choisi, et ainsi évaluer l'aptitude individuelle et collective à appliquer ces plans. Ce genre d'exercices offre, enfin, la possibilité de constater les étapes franchies et le degré de leurs contributions dans la réalisation des objectifs de développement tracés, que nous voulons, continuellement, pleins d'ambition pour ce qui est meilleurs», a-t-il noté.

A la fin de son allocution, M. Gaïd Salah a affirmé que l'ANP «dispose d'hommes capables de relever les défis, quelles qu'en soient les formes, dont l'éradication du fléau du terrorisme ou ce qu'il en reste, et de ce qui en découle en termes de contrebande et de criminalité organisée».

Des cadres et des éléments de la Division ont exprimé, par la même occasion, leurs préoccupations en affirmant leur immuable engagement à s'acquitter de leurs missions avec professionnalisme, conclut le communiqué du MDN.

Le nissab de la zakat pour l'année 1438 de l'Hégire fixé à 450.500,00 DA

Le nissab de la zakat pour l'année 1438 de l'Hégire a été fixé à 450.500,00 DA, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Le nissab de la Zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids a été estimé à 85 grammes, l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et autres métaux précieux (AGENOR) ayant fixé le gramme d'or 18 carats à 5.300,00 DA, a précisé le communiqué.

La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évalués au prix de vente actuel le jour de la Zakat, a ajouté la même source.

Les fonds collectés par la Zakat sont destinés aux personnes démunies ou pauvres, en application du verset 60 de Sourate Ettawba (repentance) qui dit que "les œuvres de charité sont destinées aux pauvres, aux indigents, à ceux qui s'occupent (de ces œuvres), aux sympathisants, aux esclaves, aux sinistrés au (combat) pour la cause de Dieu, aux voyageurs: c'est un décret d'Allah! et Allah est Omniscient et plein de sagesse".

Afin de perpétuer la tradition du Prophète Mohamed (QSSSL) dans la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat, le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'en acquitter le Fonds de la Zakat sous le compte CCP national n 4780-10 et les comptes CCP répartis à travers les wilayas.

COMMERCE

Benmeradi : vers l'élargissement de la liste des produits soumis aux licences d'importation

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a indiqué hier à Alger que la Commission interministérielle chargée du dossier des licences d'importation s'attait à l'élargissement de la liste des produits soumis aux licences d'importation.

Le ministre a précisé, en marge de la séance de débat du plan d'action du Gouvernement au Conseil de la nation que «la commission interministérielle s'attait à l'examen et à l'élargissement de la liste des produits soumis aux licences d'importation», qui doit être dévoilée prochainement.

Concernant le dossier des licences d'importation de véhicules, le ministre a indiqué qu'il «n'a pas encore été tranché».

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 2 narcotrafiquants arrêtés à Mostaganem

Deux (2) narcotrafiquants ont été arrêtés dimanche à Mostaganem par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi 2,2 kg de cocaïne, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 24 septembre 2017 à Mostaganem (2^e RM), deux (2) narcotrafiquants et saisi 2,2 kilogrammes de cocaïne», précise la même source. A Tébessa (5^e RM), des Gardes-frontières «ont saisi 19.900 cartouches de différents calibres», tandis qu'à Djanet et Biskra (4^e RM), des détachements de l'ANP «ont intercepté trois (3) contrebandiers et saisi (121) kilogrammes de mélange d'or et de pierres, (119) grammes d'or brut, des outils d'orpaillage et 10560 unités de différentes boissons».

Par ailleurs, des Gardes-côtes «ont intercepté, à Annaba et El Kala (5^e RM), 32 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 48 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar/3 RM, Tlemcen et Saïda (2^e RM), rapportés également le communiqué du MDN.

APS

ALGÉRIE - UE

L'UE félicite l'Algérie pour la destruction du stock restant de mines antipersonnel

La délégation de l'Union européenne (UE) à Alger a félicité, hier, l'Algérie pour la destruction du stock restant de mines antipersonnel, qualifiant le pays d'«exemple à suivre».

«La Délégation de l'UE (en Algérie) souhaite féliciter la République algérienne démocratique et populaire pour la destruction du stock restant de mines antipersonnel détenu par l'Armée nationale populaire

(ANP)», a-t-elle souligné dans une déclaration.

Le ministère de la Défense a procédé, lundi dernier, à la destruction du stock restant de mines antipersonnel détenu par l'ANP, conformément aux obligations internationales de l'Algérie découlant de la mise en œuvre de la Convention dite d'Ottawa, sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et

sur leur destruction, conclue à Oslo le 18 septembre 1997 et ratifiée par le pays le 17 décembre 2000.

«L'Algérie devient ainsi un pays exempt de mines antipersonnel et montre la voie aux pays ayant encore des mines sur leur territoire», a fait remarquer la délégation de l'UE en Algérie, réaffirmant sa solidarité de cet effort et son engagement à atteindre un monde exempt de mines antipersonnel. De nom-

breuses opérations de destruction de mines antipersonnel, disséminées par le colonisateur le long des frontières Est et Ouest, ont été menées depuis l'indépendance pour permettre l'assainissement des zones minées.

Ce fléau a engendré 7.300 victimes civiles, dont 4.830 durant la guerre de libération nationale et 2.470 après l'indépendance, selon des chiffres du ministère de la défense nationale.

PARLEMENT

Ouyahia entame la présentation du plan d'action du gouvernement devant le Conseil de la nation

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a entamé hier la présentation du plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation avec comme objectif la concrétisation du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, axé sur la poursuite de la politique nationale de développement social.

Cette présentation, en séance plénière, sous la présidence de M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, sera suivie d'un débat général qui s'étalera jusqu'à mardi.

La journée de mercredi sera consacrée à l'intervention du Premier ministre qui répondra aux questions des membres du Conseil de la nation.



Le plan d'action du gouvernement, adopté jeudi dernier à une

large majorité, par l'Assemblée populaire nationale (APN), s'articule autour de plusieurs fondamentaux notamment la consolidation de la démocratie, la préservation des acquis sociaux et la promotion d'une économie diversifiée libérée de la dépendance aux hydrocarbures, préservation de la sécurité, la stabilité et l'unité du pays ainsi que la poursuite d'une diplomatie dynamique.

M.OUYAHIA L'A RÉAFFIRMÉ :

« Attachement du gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale »

La présentation du plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation a été une occasion pour le Premier ministre Ahmed Ouyahia pour réaffirmer l'attachement du Gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale tant elle a permis un retour de la paix et de la sécurité à travers le pays.

« J'affirme au nom du gouvernement notre attachement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale à la lettre et dans son esprit », a-t-il soutenu ajoutant qu'il « n'y a aujourd'hui aucun doute quant à la réussite de cette démarche même si au début, ce qui est normal, certaines appréhensions ont été exprimées au sein de la société avant qu'elles ne soient dissipées suite au retour de la paix et de la sécurité à travers le pays ».

Il a fait remarquer que l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale « suscite l'intérêt de plusieurs pays et organisations internationales qui veulent s'en inspirer ».

A cette occasion, M. Ouyahia a lancé un appel « à nos enfants égarés pour retourner au sein de leur peuple et leurs familles », ajoutant qu'en cas où ils refuseraient la main tendue, « l'Etat les éliminera par la force ou ils seront jugés et condamnés sévèrement par la force de la loi ».

« J'espère que mon appel sera entendu et que ces éléments terroristes reviennent à la raison et rejoindront les milliers d'Algériens qui étaient, par le passé, dans les groupes terroristes », a-t-il dit.

S'agissant des prochaines élections locales, M. Ouyahia a indiqué que le taux de participation aux élections locales serait « inévitablement plus élevé » que celui des législatives, en se basant sur une analyse sociologique (de la situation).

Il a ajouté, dans ce cadre, que les institutions de l'Etat veillent à assurer la transparence de ces élections, critiquant certaines voix qui avaient imputé au gouvernement la responsabilité du boycott par des électeurs lors

des dernières élections législatives.

Il a observé, dans ce sillage, que cette échéance électorale était un « test » pour les partis et les candidats indépendants pour s'affirmer en essayant de convaincre, à travers leurs programmes, les citoyens, qui ont « l'embarras du choix », dans une scène politique diversifiée et composée de tous les courants politiques, notamment les islamistes, les partis de gauche et les nationalistes ».

Concernant les médias, M. Ouyahia a annoncé l'installation avant la fin de l'année de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), relevant que la présentation du plan d'action contenait l'engagement du gouvernement pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie et de l'accès à l'information.

Il a indiqué, par ailleurs, qu'une loi serait promulguée l'année prochaine permettant un accès « plus conséquent » des médias notamment aux informations et aux documents, conformément à la révision de la Constitution, en plus des efforts de l'Etat pour le soutien des médias dans la formation, à travers les différents instituts.

Le Premier ministre a affirmé, en outre, l'engagement de l'Etat à réactiver le Fonds d'aide aux médias, financé par le Trésor public, pour le redynamiser l'année prochaine à travers la révision de son encadrement.

« Le taux de participation aux locales sera 'plus élevé' que celui des législatives »

Le taux de participation aux élections locales du 23 novembre prochain sera « inévitablement plus élevé » que celui des législatives, a assuré lundi à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, relevant la détermination de l'Etat à assurer la « transparence ».

« Le taux de participation aux élections locales sera inévitablement plus élevé que celui des législatives, en se basant sur une analyse sociologique (de la situation) », a déclaré M. Ouyahia lors de la présentation du plan d'ac-

Ouyahia affirme l'attachement du gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier à Alger l'attachement du gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale « dans l'esprit et la lettre », soulignant que le succès de cette démarche initiée par le président de la République et votée massivement par le peuple algérien en 2005 « ne souffrait d'aucune contestation ».

« J'affirme au nom du gouvernement notre attachement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale à la lettre et dans son esprit », a déclaré M. Ouyahia lors de la présentation du plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, ajoutant qu'il « n'y a aujourd'hui aucun doute quant à la réussite de cette démarche même si au début, ce qui est normal, certaines appréhensions ont été exprimées au sein de la société avant qu'elles ne soient dissipées suite au retour de la paix et de la sécurité à travers le pays ».

Il a fait remarquer que l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale « suscite l'intérêt de plusieurs pays et organisations internationales qui veulent s'en inspirer ». A cette occasion, M. Ouyahia a lancé un appel « à nos enfants égarés pour retourner au sein de leur peuple et leurs familles », ajoutant qu'en cas où ils refuseraient la main tendue, « l'Etat les éliminera par la force ou ils seront jugés et condamnés sévèrement par la force de la loi ».

« J'espère que mon appel sera entendu et que ces éléments terroristes reviennent à la raison et rejoindront les milliers d'Algériens qui étaient, par le passé, dans les groupes terroristes », a-t-il dit.

M. Ouyahia a estimé que deux leçons peuvent être tirées de l'expérience de la Réconciliation nationale, à savoir « la nécessité d'unir les rangs quand il s'agit de faire face aux défis vitaux pour la Nation et pour l'Etat, et l'importance de la souveraineté dans la prise de décision lorsqu'il s'agit d'affronter les défis engageant le devenir du pays ».

En outre, le Premier ministre a fait remarquer que la présentation du plan d'action du gouvernement intervient dans un contexte régional marqué par des conflits, soulignant que les crises au Mali et en Libye « favorisent le terrorisme et le crime transnational, qui à son tour alimente le terrorisme ».

« Malgré ce contexte régional instable, l'Algérie parvient à préserver sa sécurité et sa stabilité grâce notamment aux efforts de l'Armée nationale populaire et les autres forces de sécurité », a-t-il relevé rendant, à cette occasion, un hommage appuyé à ces corps de sécurité.

M. Ouyahia a, à cette occasion, réitéré la disponibilité du gouvernement à mettre tous les moyens nécessaires à la disposition des forces de sécurité pour qu'elles puissent faire face à tous les défis sécuritaires.

Le recours au financement non conventionnel «un impératif» et non «une option»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé, hier, que le recours au financement par emprunt contracté par le Trésor auprès de la Banque centrale était « un impératif » et non « une option » pour relancer l'économie nationale et maintenir le rythme de développement du pays. « Le recours au financement par emprunt contracté par le Trésor auprès de la Banque centrale est un impératif et non une option », a déclaré M. Ouyahia lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation, précisant que « le non recours à ce mode de financement empêchera le versement des salaires des fonctionnaires et des indemnités des députés ».

Il a soutenu que « si ce financement n'est pas appliqué en novembre, cela conduira à un arrêt total de l'économie », ajoutant que « même les représentants du peuple ne percevront pas leurs indemnités et pas seulement les fonctionnaires ».

Le Premier ministre a indiqué, dans ce sens, que l'adoption de la loi sur la monnaie et le crédit qui sera présentée aujourd'hui devant la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) permettra à la Banque centrale de procéder à l'achat direct auprès du Trésor des titres émis par ce dernier pour relancer le rythme de développement économique. Après l'adoption du Plan d'action, le gouvernement veillera à poursuivre les différents projets de développement économique et à relancer ceux qui ont été gelés pour manque de financement, a-t-il indiqué.

Le Premier ministre a mis en avant la détermination des Hautes autorités du pays à poursuivre l'arsenal de réformes économiques mises en place sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et à assurer le traitement financier des problèmes de développement économique, à travers la réforme de l'instance financière du pays et la régulation de l'économie et du commerce.

« Les forces économiques et sociales convergent vers la même direction pour apporter sérénité et quiétude aux citoyens », a-t-il dit.

« Aujourd'hui comme par le passé, l'Algérie a besoin d'être indépendante dans sa prise de décision et d'unité de ses rangs pour faire face aux défis de l'heure et aux retombées de la chute vertigineuse des cours de pétrole qui a fait perdre au pays plus de la moitié de ses recettes financières et fiscales ».

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE : « Les mesures prévues dans le plan du gouvernement sur l'information réaffirment la détermination de l'exécutif à relancer ce secteur »

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a déclaré, hier à Alger que les mesures prévues dans le plan d'action du gouvernement sur l'information, soulignent l'intérêt accordé par l'exécutif au champ médiatique national et sa détermination à relancer ce secteur "important".

« Dans une déclaration en marge de la présentation par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, du plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, M. Kaouane a indiqué que "le plan prévoit plusieurs mesures qui soulignent l'intérêt particulier qu'accorde le gouvernement au champ médiatique national et son souci de le développer et de renforcer sa composante, en tant que secteur important dans la vie nationale, et en application du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

Le ministre a indiqué que le plan d'action du gouvernement "accorde une importance particulière à la promotion de la liberté de la presse consacrée par la Constitution algérienne", soulignant que dans le cadre de la régulation du secteur, le document adopté jeudi dernier par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit, outre la "consécration du rôle effectif de l'Autorité de régulation de l'audio visuel", la



mise en place d'une Autorité de régulation de la presse écrite et la relance du fonds de soutien à la presse. Ce sont là les engagements du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika que le gouvernement tend à concrétiser dans les meilleurs délais à travers le ministère de la communication.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia avait annoncé lors de sa présentation du plan d'action, l'installation d'une autorité de régulation de la presse écrite avant la fin de l'année en cours avec la relance, l'année prochaine, du fonds de soutien à la presse.

Il a ajouté que le document prévoit également "l'engagement à fournir davantage d'efforts pour améliorer la situation de l'information en Algérie en commençant par l'amélioration de l'action du gouvernement et des institutions de l'Etat dans le domaine de la communication".

Le Premier ministre a annoncé également la "promulgation d'une nouvelle loi" au courant de l'année prochaine à même de faciliter aux médias l'accès à l'information et aux documents officiels conformément aux dispositions de la constitution amendée, outre le soutien de l'Etat à l'information à travers la formation dans les différents instituts d'enseignement supérieur.

L'Autorité de régulation de la presse écrite installée avant la fin de l'année

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé hier à Alger l'installation avant la fin de l'année de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), assurant que la présentation du plan d'action contenait l'engagement du gouvernement pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie et de l'accès à l'information.

« Avant la fin de l'année, il sera procédé à l'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite », relevant que le plan d'action du gouvernement présenté devant les membres du Conseil de la nation contenait l'engagement du gouvernement pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie, à commencer par l'amélioration de son action et des ins-

titutions de l'Etat en matière de communication. L'ARPE, prévue par loi relative à l'information de 2012 et jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargée notamment,

« d'encourager la pluralité de l'information » et de « veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national ».

M. Ouyahia a indiqué, par ailleurs, qu'une loi sera promulguée l'année prochaine permettant un accès « plus conséquent » des médias notamment aux informations et aux documents, conformément à la révision de la Constitution, en plus des efforts de l'Etat pour le soutien des médias dans la formation, à travers les différents instituts.

Dans son plan d'action, le gouvernement s'est engagé dans le chapitre du droit du citoyen à l'information, à travailler sur la promotion de l'obtention par les médias des informations, des documents, statistiques et leur circulation au bénéfice des citoyens. Une loi encadrera cette innovation de sorte qu'elle soit exercée dans la préservation de la vie privée et des droits d'autrui, des intérêts légitimes des entreprises, ainsi que dans le respect des exigences de la sécurité nationale. Le Premier ministre a affirmé, en outre, l'engagement de l'Etat à réactiver le fonds d'aide aux médias, financé par le trésor public, pour le redynamiser l'année prochaine en revoyant son encadrement.

Un million de nouveaux logements tous types confondus livrés d'ici à 2019

Un (1) million de nouveaux logements, tous types confondus, seront livrés entre fin 2017, 2018 et 2019 et viendront s'ajouter au bilan de 3.700.000 unités réalisées en 18 ans, a affirmé hier le Premier ministre, Ahmed Ouyahia lors de la présentation du plan d'action du gouvernement devant le Conseil de la nation.

Le ministère de tutelle continuera à réaliser les équipements et VRD au niveau des logements réalisés, ajoutant que « 150.000 logements sont prêts et en attente d'achèvement des travaux nécessaires pour leur livraison dans les plus brefs délais », a ajouté le Premier ministre.

Il a précisé que la tutelle continuera à réaliser des logements urbains et ruraux et à assurer leur raccordement au réseau d'alimentation en eau potable.

Le Premier ministre a rassuré l'opinion publique que « les subventions publiques des projets ou produits de large consommation seront maintenues, le gouvernement étant en passe d'assurer un meilleur remboursement de ces subventions directes ou indirectes auprès du Trésor public ».

BENSALAH: « L'Algérie, debout grâce à la coordination de ses institutions constitutionnelles »

L'Algérie est encore debout et saura relever tous les défis auxquels elle est confrontée, grâce à la coordination de ses institutions constitutionnelles, a affirmé hier à Alger le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah lors de la séance de débat du Plan d'action du Gouvernement présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

« L'Algérie est encore debout et saura résoudre les problèmes et défis auxquels elle est confrontée, grâce à la coordination de ses institutions constitutionnelles », a précisé M. Bensalah, ajoutant que « des appels émanant de certaines brebis galeuses sont creux et manquent de crédit ». M. Bensalah a indiqué que le débat du Plan d'action par les membres du Conseil de la nation « prouve que l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, interagit avec toutes les échéances et rendez-vous et compose avec les derniers développements de la manière la plus ordinaire ».

Ce débat « qui intervient en cette conjoncture exceptionnelle, s'inscrit dans le cadre de l'approche globale de l'Etat dans sa gestion des affaires, une approche qui stipule que l'Algérie, sous la direction du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, interagit avec toutes les échéances et rendez-vous



et compose avec les derniers développements de la manière la plus ordinaire, grâce à la coordination et à la complémentarité de ses institutions constitutionnelles ».

« La présentation par le Gouvernement de son Plan d'action devant le Parlement, est une preuve de plus de la fluidité de la performance institutionnelle en Algérie », a indiqué M. Bensalah qui a tenu à préciser que « la Présidence de la République suit de près et avec un grand intérêt tout ce qui se passe dans le pays ». « Le débat du Plan d'action du Gouvernement constitue une opportunité de dialogue entre les deux institutions exécutives et législatives, lesquelles tendent à instaurer un véritable dialogue institutionnel visant à consacrer l'exercice de la démocratie et à renforcer la transparence dans la performance institutionnelle dans le cadre de l'Etat de Droit », a conclu M. Bensalah.

Le secteur agricole bénéficiera d'un plus grand soutien à partir de janvier 2018

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier à Alger que « l'Etat apportera un soutien plus important au secteur agricole à partir de janvier avec l'entrée en vigueur de la loi de finances 2018, outre la relance de plusieurs programmes de développement agricole en suspens pour renforcer et optimiser le rendement du secteur ».

Lors d'une séance plénière consacrée à la présentation du plan d'action du gouvernement au Conseil de la nation, le Premier ministre a indiqué que le gouvernement avait décidé de relancer plusieurs programmes de développement agricole en suspens pour garantir un meilleur rendement de ce secteur vital et stratégique.

L'Etat veillera à relancer l'aide destinée aux agriculteurs et aux éleveurs notamment en ce qui concerne le fourrage, dans une démarche visant à mettre les institutions du secteur et leurs employés à l'abri de la faillite.

Le Premier ministre a réaffirmé la détermination du Gouvernement à exploiter chaque assiette foncière agricole à travers le pays, ajoutant que « l'ère de la dictature des slogans est révolue (...) et nous œuvrons à renforcer le rôle de ce secteur ».

Le Gouvernement s'est engagé depuis 6 mois dans une démarche de promotion des investissements dans les régions des hauts plateaux et du sud à travers la mise en valeur d'importantes superficies, a-t-il précisé, ajoutant qu'« il veillera à relancer les fermes pilotes publiques ».

M. Ouyahia a salué le secteur d'élevage de vaches laitières, une activité susceptible de réduire la facture d'importation du lait en poudre et favoriser le recrutement de davantage de main d'œuvre qualifiée.

Concernant l'irrigation des terres agricoles, le Premier ministre a dévoilé le lancement l'année prochaine d'une étude de nouveaux projets sur le transfert des eaux des régions du sud à celles des hauts plateaux en vue de leur exploitation dans le secteur agricole afin d'optimiser son rendement.

Des mesures pour mener à bien la prochaine étape et garantir la croissance

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a fait état de plusieurs mesures pour mener à bien la prochaine étape une fois adopté le Plan d'action du gouvernement qui vise à garantir la pérennité du développement économique du pays.

Affirmant que ces mesures sont à même de permettre de faire face à la conjoncture difficile induite par la situation financière que traverse le pays, M. Ouyahia a estimé que « la Nation doit connaître les défis auxquels nous sommes confrontés tels que les risques liés à l'arrêt de plusieurs projets, la perte d'emploi pour plusieurs citoyens et la faillite de nombreuses entreprises ».

« Le Gouvernement tient à expliquer clairement ces vérités afin de mettre tout un chacun face à la réalité et l'impliquer dans le processus de redynamisation de l'économie nationale », a poursuivi le Premier ministre. Concernant ces mesures, le Premier ministre a mis l'accent sur l'importance de la prospection des lois et textes réglementaires et sur la décentralisation en matière de décision d'investissement expliquant que c'est à la wilaya que doit revenir l'étude et le traitement des dossiers ce qui permettra de créer une compétitivité entre wilayas et mettra en avant les plus attractives en termes d'investissement outre l'investissement dans les grands projets et les projets en partenariat avec des étrangers. Tous les avantages accordés, sur dix années, aux investisseurs y compris dans les Hauts Plateaux et le Sud seront maintenus, a fait savoir M. Ouyahia ajoutant que le Gouvernement veillera également à répondre aux besoins en matière de foncier industriel, largement disponible.

Soulignant la disponibilité du Gouvernement à soutenir toute commune souhaitant créer une zone d'activité économique sur son territoire, il a appelé les Petites et Moyennes entreprises (PME) du secteur privé à adhérer au programme de réhabilitation ajoutant que des avantages seront accordés dans ce cadre.

Il a indiqué en outre que le Gouvernement soutiendra la recherche au sein de l'entreprise, publique ou privée, tout en valorisant les efforts en matière de formation de la main-d'œuvre et des cadres et en encourageant les opérateurs privés, disposés à assurer la formation dans leurs secteurs d'activité à accueillir des stagiaires.

Le Gouvernement insiste à ce que la priorité soit accordée, dans les marchés publics, au produit national et à le promouvoir pour accompagner et consolider le marché national.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Une mission d'hommes d'affaires américains en visite en Algérie en octobre

Une délégation d'hommes d'affaires américains se rendra à Alger du 1er au 4 octobre dans le cadre d'une mission d'affaires et de prospection d'opportunités du marché algérien.

La mission organisée par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) et l'ambassade d'Algérie à Washington verra la participation des grandes compagnies américaines représentant plusieurs secteurs d'activités comme l'énergie, les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, l'industrie pharmaceutique et dispositifs médicaux, a indiqué à l'APS le président d'USABC, M. Smail Chikhoune.

La délégation américaine comprend également des représentants d'entreprises des télécommunications et nouvelles technologies de l'information, de l'équipement agricole, de l'industrie manufacturière et enfin des cabinets d'affaires.

Pour la première fois, des professeurs de l'université de Boston feront partie de cette mission pour discuter des aspects liés à la formation, l'innovation, et la recherche développement, a fait savoir M. Chikhoune.

Les organisateurs ont convié à cet effet quatre professeurs: M. Nouredine Melikechi, Doyen de l'université Kennedy College of sciences et professeur de physique de l'université de Massachusetts, M. Matt Nugent, professeur de biologie à l'université Massachusetts Lowell,



M. Steven F. Tello, codirecteur de l'université Massachusetts Medical Device et Mme Sarah J. Winslow, directrice de développement à Kennedy College of sciences.

Il est question de discuter de la création d'un Cluster santé visant à asseoir une industrie pharmaceutique innovante dans le pays.

«Cet intérêt grandissant des entreprises américaines à l'égard du marché algérien est l'expression des opportunités qu'il offre aujourd'hui. Un environnement propice pour l'investissement étranger notamment pour la stabilité et la sécurité dont jouit notre pays malgré les turbulences des autres marchés voisins», souligne M. Chikhoune.

A ce titre et pour accentuer l'effet de ces rencontres d'affaires, l'USABC a programmé des réunions individuelles (B to B) qui favoriseront le contact direct entre les

entreprises algériennes et américaines du même secteur pour une meilleure connaissance des centres d'intérêts mutuels.

Les porteurs de projets américains devraient rencontrer lors de leur séjour à Alger les responsables des ministères respectivement de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Santé.

D'autres rencontres sont également prévues avec les responsables du groupe Sonatrach et le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

La mission coïncide, par ailleurs, avec la célébration des 15 ans de création de l'USABC, qui «s'est fixé l'objectif de bâtir une passerelle entre les communautés d'affaires des deux pays en déployant toute son énergie pour l'optimisation des opportunités qu'offrent les deux marchés algérien et américain», a rappelé le président d'USABC.

ALGÉRIE-ÉGYPTE

Tourisme: M. Mermouri examine avec l'ambassadeur égyptien l'activation des accords de coopération



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a examiné avec l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte à Alger, Omar Abou Eich, les moyens de renforcement des relations bilatérales dans le domaine touristique à travers l'activation des accords de coopération signés entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue lors de cette rencontre qui a eu lieu au siège du ministère «l'état des relations bilatérales algéro-égyptiennes dans le domaine du tourisme et de l'artisanat ainsi que les moyens de leur consolidation à travers l'activation des accords de coopération signés entre les deux pays en 1995», a précisé le communiqué.

Ces accords ont été concrétisés et dynamisés à travers «un programme exécutif signé en novembre 2014 à l'occasion de la tenue au Caire de la Haute commission mixte ainsi que l'accord de coopération signé en 2008 dans le domaine de l'artisanat», a précisé la même source.

Les deux parties ont évoqué également les «opportunités d'investissement, la formation et l'animation touristique énoncées dans les accords en question en vue d'en faire la promotion auprès des opérateurs économiques», conclut le communiqué.

"La sous-traitance place l'entreprise sur la voie de la compétitivité"

Les participants au 1er Salon national de la sous-traitance clôturé hier à Annaba ont affirmé que la sous-traitance constitue une orientation économique qui place "l'entreprise algérienne sur la voie de l'évolution et de la compétitivité".

L'ouverture de l'entreprise sur son environnement tissant des rapports économiques de sous-traitance la conduit "à investir dans l'amélioration de ses rendements et accroître sa compétitivité", a souligné le Président-directeur général de l'Algérienne des textiles (TEXALG), Salah Malek, en marge du salon.

"La révision par l'entreprise de l'organisation de sa chaîne de production en prenant pour option la sous-traitance lui permettra de diversifier ses activités et de se positionner sur le marché avec des produits compétitifs", a souligné le même responsable.

Le salon de la sous-traitance tenu du 23 au 25 à Annaba constitue un espace de mise en valeur des potentialités des entreprises algériennes, de conclure des accords de sous-traitance et d'y investir, ont estimé de leur côté les représentants des groupes industriels des ciments (GICA) et des textiles (TEXALG).

TEXALG, a-t-on ainsi relevé, qui s'est engagé à revaloriser le secteur textile national est en quête d'entreprises sous-traitantes spécialisées dans la production de matières premières (tissus, cuirs) nécessaires pour la fabrication de prêt-à-porter, de chaussures et articles à usage professionnel.

Une quarantaine d'entreprises publiques et privées ont pris part à ce premier salon national de la sous-traitance tenu à la maison de la culture Mohamed Boudiaf à l'initiative de la chambre de commerce et de l'industrie, CCI-Seybous, et l'université Badji Mokhtar.

APS

ALGÉRIE-TUNISIE

Sous-traitance automobile : des entreprises algériennes en Tunisie pour identifier les opportunités de partenariat

Les représentants d'une vingtaine d'entreprises se rendront aujourd'hui en Tunisie pour discuter avec des opérateurs tunisiens des opportunités de partenariat dans la sous-traitance automobile en Algérie, a indiqué dimanche une responsable auprès du ministère de l'Industrie et des mines.

«L'objectif de la mission algérienne à Tunis est d'examiner les opportunités d'affaires qui s'offrent aux opérateurs des deux pays pour la mise en place de partenariats industriels dans le secteur de la sous-traitance automobile en Algérie», a souligné à l'APS la chef de division intégration et sous-traitance industrielle auprès de ce ministère, Mme Djouher El Hadi, en précisant que cette mission avait été initiée par la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) et parrainée

par le même ministère. La délégation algérienne exposera à Tunis toutes les mesures incitatives et les avantages offerts par la loi sur l'investissement en vigueur.

Pour sa part, le président de la BASTP, Kamel Agsous, a estimé que l'objectif principal de cette mission était d'identifier les opportunités de partenariat dans l'industrie de l'automobile et de voir les possibilités de constituer des joint-ventures avec la partie tunisienne, ce qui soit dans les pièces de rechange ou les pièces de première monte (originale).

A cet effet, une vingtaine d'entreprises algériennes publiques et privées, encadrées par la BASTP, sous l'égide du ministère de l'Industrie et des mines, se déplaceront en compagnie de représentants de l'Agence nationale de développement de l'investissement

(ANDI) pour mettre en avant l'attractivité du marché algérien. S'agissant du choix de la Tunisie, M. Agsous a souligné que les Tunisiens étaient dans la fabrication de la pièce automobile depuis des années, ce qui leur a permis d'acquiescer une «grande expérience», notamment à travers leurs contacts avec les partenaires étrangers.

«80% de la production tunisienne dans l'automobile est exportée vers l'Europe. On veut donc profiter de cette expérience à travers des partenariats gagnant-gagnant.

Surtout que nous sommes deux pays voisins avec beaucoup de relations communes. Ce qui nous permettra d'aller plus vite dans notre processus de développement de ce secteur en Algérie», a-t-il expliqué. Pour les catégories des pièces automobiles visées, le responsable a cité, notam-

ment, la câblerie, les fils électriques, les amortisseurs et les feux d'éclairage des véhicules.

Présent à cette réunion, le P-dg de la société industrielle des télécommunications (Sitel), Hocine Belarbi, a indiqué que l'objectif de sa société, qui fabrique entre autres des câbles, était de «renforcer le partenariat et apprendre de nouveaux métiers» à travers le contact avec les opérateurs tunisiens. Il a précisé que sa société était déjà partenaire avec un opérateur tunisien dans la fabrication de faisceaux de câble, ce qui lui a permis d'être homologuée par des fabricants mondiaux comme Renault et Peugeot, ajoutant que Sitel, en partenariat avec le groupe tunisien Leoni, fournit actuellement à Renault Algérie les faisceaux de câble et a même réussi à exporter ses produits pour l'usine Peugeot au Maroc.

ALGÉRIE-OIT

M. Zemali participera à la Conférence de haut niveau sur les jeunes et l'emploi en Afrique du Nord à partir d'aujourd'hui à Genève

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, participera aux travaux de la Conférence de haut niveau sur les jeunes et l'emploi en Afrique du Nord, prévue aujourd'hui et demain à Genève (Suisse) où se trouve le siège du Bureau International du Travail (OIT), a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Zemali qui sera accompagné d'une importante délégation tripartite, composée de cadres de son département ministériel, de représentants de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE) et de l'ITFCE, interviendra en séance plénière demain mardi (26 septembre) pour présenter l'expérience algérienne en matière de promotion de l'emploi des jeunes, précise la même source.

La contribution de la délégation algérienne se traduira également par un exposé de la directrice générale de l'ANSEJ, sur l'expérience nationale dans

le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

Dans ce cadre, quatre (04) jeunes entrepreneurs membres de la FNJE et l'ITFCE, exposeront leur parcours dans la création de leurs micro-entreprises et l'apport des dispositifs publics d'appui à la création d'activités dans le développement de leurs entreprises, ajoute le communiqué du ministère.

Organisée par le Bureau international du Travail (BIT), la conférence rassemblera de hauts représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de sept pays d'Afrique du Nord à savoir, l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie et le Soudan (en sa qualité de porte-

parole du groupe arabe au BIT), ainsi que des partenaires au développement, "afin de procéder à un partage d'expériences sur la prise en charge de la problématique de l'emploi des jeunes et convenir d'une feuille de route pour la promotion de l'emploi des jeunes en Afrique du Nord, pour les cinq prochaines années", explique la même source.

Au cours de la séance plénière, les représentants des gouvernements auront l'occasion de présenter les politiques nationales et les dispositifs mis en place pour la promotion de l'emploi des jeunes, alors que des interactifs seront organisés au cours de tables rondes consacrées à la recherche de



voies et moyens de réduire l'écart de l'emploi des jeunes en Afrique du Nord.

Par ailleurs, des ateliers seront organisés autour des thèmes relatifs aux stratégies pour l'emploi des jeunes, aux politiques d'emploi adaptées aux besoins des jeunes, au renforcement des aptitudes et de l'employabilité des jeunes, et à la relevance de l'entrepreneuriat des jeunes.

ENERGIE

La consommation nationale en GPL/carburant en deçà des objectifs fixés

La consommation du GPL/carburant (GPL/C) est actuellement de 350.000 tonnes, ce qui est très en deçà des objectifs fixés par l'Etat qui vise également à réduire substantiellement l'importation des carburants routiers, a indiqué hier à Alger une responsable auprès du ministère de l'Énergie. "L'Algérie consomme aujourd'hui près de 15 millions de tonnes de carburants routiers dont plus de 350.000 tonnes de GPL/C, ce qui est en très en deçà des objectifs fixés", a observé la secrétaire générale de ce ministère, Mme Fatma Zohra Cherfi, lors d'une conférence sur la promotion de l'utilisation de ce type de carburant. A ce propos, elle a rappelé l'objectif de convertir 30% du parc automobile à motorisation essence en 2030. Mais elle a précisé qu'il existe un engouement de plus en plus grand des automobilistes pour le GPL/C, mais qui fait face à certaines contraintes entravant la réalisation du vaste programme envisagé pour la conversion dont spécialement la disponibilité des kits et autres équipements. Dans ce sens, elle a appelé à la contribution des opérateurs privés qui constituent, selon elle, la "clé de la réussite" du vaste programme de conversion et du développement du réseau de distribution de GPL/C à même d'assurer une plus large disponibilité de ce produit sur l'ensemble de territoire national.

Mme Cherfi a également invité tous les acteurs concernés (ministère de l'Industrie, Naftal, opérateurs privés...) à renforcer davantage leur relation et à prospecter d'autres pistes de partenariat aussi bien dans le domaine de la conversion des véhicules au GPL/C que dans d'autres domaines porteurs d'opportunités.

L'autre avantage substantiel de l'utilisation du GPL/C est la réduction conséquente des importations de carburants routiers, a-t-elle soutenu. Sur ce point, le directeur général des hydrocarbures auprès du même ministère, Mustapha Hanifi, a affirmé qu'une augmentation du

nombre de véhicules convertis au GPL/C se traduisait systématiquement par une réduction des importations en essence.

Selon ses chiffres, l'Algérie importe annuellement 3 millions de tonnes d'essence et de gasoil pour une facture d'importation de plus d'un (1) milliard de dollars.

"Il faut arrêter l'importation", a-t-il lancé en exhortant Naftal à doubler d'efforts en matière de fabrication des kits et à assurer la disponibilité du GPL/C au niveau des stations-service.

Rappelant que deux raffineries d'une capacité de production de 5 millions de tonnes chacune est attendue pour 2020, il a, toutefois, considéré que d'ici là, il fallait lever certaines contraintes dont la non disponibilité du GPL/C au niveau de toutes les stations-service et les longs délais d'installation des kits.

Pour sa part, le directeur chargé des activités économiques au niveau de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), M. Samir Houguelaouène, a indiqué à l'APS que la consommation en essence et gasoil baisserait de 4% en cas d'une nouvelle augmentation des tarifs de ces carburants. Il a estimé, ainsi, que le maintien du prix du GPL/C à 9 DA et l'augmentation des prix des autres carburants engendreraient une augmentation de la consommation du GPL/C à 500.000 tonnes.

Le même responsable a, d'ailleurs, constaté que la mise en œuvre de la nouvelle tarification des carburants depuis janvier 2016 s'est traduite par une nette croissance de la consommation du GPL/C qui est passée à 350.000 tonnes en 2016, en hausse de 28%, alors que la consommation des autres carburants a enregistré une baisse de 2 à 3%.

Réduction de délai moyen pour répondre à la demande à 10 jours

Présent à cette conférence, le P-dg par intérim de Naftal, Rachid Nadil, a affirmé l'engagement de cette en-

treprise en matière de promotion et de généralisation de l'utilisation du GPL/C à travers des actions portant notamment sur la réduction de délai de réponse à la demande de conversion à 10 jours au niveau de toutes les wilayas à l'exception d'Alger où cette opération prend quelques heures.

Le délai moyen pour répondre à la demande est passé de 98 jours en 2016 à 21 jours en 2017. S'agissant de la répartition des wilayas par catégorie de potentiel convertible en GPL/C, le plus grand potentiel est enregistré dans 5 wilayas (Alger, Blida, Oran, Constantine et Annaba) avec 100.000 véhicules (48,14% du parc automobile national), alors que le plus faible potentiel touche 11 wilayas avec 20.000 véhicules (3,72% du parc) dont la plupart relèvent du sud du pays. En somme, 260.000 véhicules GPL/C en circulation sont enregistrés à ce jour qui ont consommé 300.000 tonnes du GPL/C en 2016, alors que pour 2019, Naftal prévoit 145.000 conversions/an à partir de 2019. Concernant les capacités de conversion opérationnelles, le nombre de centres réalisés par Naftal est passé de 37 en 2016 à 43 en avril 2017. En avril 2017, il a été enregistré 2.277 stations-services composées de 639 avec GPL/C et 1.638 sans ce carburant propre.

Dans son programme de développement du réseau GPL/C pour 2017-2021, Naftal prévoit la réalisation de 1.624 stations-services. Durant le débat de cette conférence, des opérateurs privés ont appelé à une révision de la réglementation régissant l'installation des kits dans le milieu urbain tandis que d'autres ont suggéré de convertir en GPL/C 10% des véhicules fabriqués localement.

Sur ce point, le directeur de l'ARH, M. Saidani Alloua, a fait savoir à l'APS que le ministère de l'Énergie avait demandé récemment au ministère de l'Industrie d'inclure un quota de véhicules roulant en GPL/C dans ceux montés en Algérie.

ALGÉRIE-MONDE ARABE

L'Union générale arabe d'assurances appelle les sociétés pétrolières et gazières à souscrire des réassurances dans le marché arabe

Le Secrétaire générale de l'Union générale arabe d'assurances (UGAA), Abdelkhalek Raouf Khelil, a appelé hier à Alger les grandes sociétés activant dans le monde arabe, notamment les sociétés pétrolières et gazières à s'orienter vers le marché arabe de réassurance et tirer profit des potentialités financières que recèlent les compagnies arabes de réassurance, invitant ces dernières à mobiliser leurs énergies pour présenter des offres absorbant ce marché.

S'exprimant lors de la conférence arabe sur la justice et l'assurance dans le monde arabe, organisée par l'UGAA en collaboration avec l'Union Algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), M. Raouf Khelil a déploré "le recours des sociétés énergétiques activant dans le monde arabe aux sociétés étrangères pour la réassurance de leurs infrastructures, alors que coût des prestations proposées par les compagnies arabes est beaucoup moins cher".

"Nous avons dans les pays arabes 18 compagnies de réassurance qui accomplissent leurs missions dans les meilleurs conditions.

Nous nous employons au sein de l'UGAA à limiter le paiement des primes d'assurances au monde arabe au lieu de permettre aux étrangers de bénéficier d'un marché estimé à plusieurs millions de dollars", a déclaré le même responsable à l'APS en marge de la Conférence.

Il a indiqué que le chiffre d'affaires des sociétés d'assurance arabes était estimé à 30 milliards de dollars, dont 300 millions soumis la procédure de réassurance qui est souscrite à 90% à l'étranger et à moins de 10% seulement auprès des sociétés arabes de réassurance.

Interrogé sur la capacité des sociétés d'assurance arabe à satisfaire les besoins des sociétés pétrolières et gazières en matière de réassurance -notamment au vu des changements climatiques et les catastrophes naturelles qui affectent plusieurs pays arabes-, le même responsable a affirmé que ces sociétés disposaient des capacités financières et de l'expertise nécessaires.

"Le véritable problème est que nous (pays arabe), souffrons encore d'un complexe envers les étrangers", a déploré M. Raouf Khelil. Selon le même responsable, le nombre de sociétés d'assurance dans le monde arabe est estimé actuellement à 340 sociétés ayant enregistré en 2016 un chiffre d'affaire de l'ordre de 30 milliards de dollars et une croissance avoisinant les 5%.

Les communications et interventions inscrites lors de cette conférence ont été centrées sur le rôle du numérique dans la facilitation de la communication des sociétés d'assurance avec le corps de la justice, base essentielle dans le règlement des litiges en matière d'assurance.

Le président de l'Union algérienne des sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR), Brahim Djamel Kassalia, a précisé que le but de la conférence était de raffermir les rapports entre la justice et le secteur des assurances.

Quant à Abdelkrim Djadi, Procureur général près la Cour de Guelma, il estime que la rencontre se veut une opportunité importante en vue de rechercher les voies à même de jeter les ponts entre les systèmes informatiques existant dans les compagnies d'assurance et ceux existant au ministère de la Justice.

En outre, certains participants ont proposé la création de tribunaux spécialisés dans les secteurs des finances et se sont accordés à souligner la nécessité d'assurer une formation précise et continue au profit des magistrats dans les secteurs d'assurance et des banques et autres domaines relevant des finances, afin qu'ils puissent trancher dans les litiges à bon escient, d'autant plus qu'il est question de domaines techniques et complexes nécessitant une formation précise et continue.

A cet égard, M. Djadi a révélé que la formation dans le domaine des assurances a été récemment incluse au niveau de l'École supérieure de Magistrature, ainsi qu'au niveau des divers tribunaux.

Par ailleurs, dans une communication présentée sur l'évolution du marché des assurances en Algérie, le PDG de la compagnie algérienne des assurances (CAAT), également représentant du marché algérien des assurances au conseil de l'Union générale des assurances arabes (UGAA), Youcef Ben Missia, a précisé que le marché algérien comptait 24 compagnies d'assurance contre 16 compagnie en 2007 et 2.310 agences commerciales à fin 2016 contre 1.304 agences en 2007, tandis que le chiffre d'affaires de ce marché est passé au cours de la même décennie de 45 milliards de DA à 130 milliards de DA (1,2 milliard de dollars US), de même que pour le montant des indemnités qui est passé de 25 milliards de DA à 70 milliards de DA, dont 46 milliards DA pour les accidents de la route.

Vers la fin 2016, les dépôts des compagnies d'assurance auprès des banques ont atteint 265 milliards de DA contre 77 milliards de DA à fin 2007, ce qui signifie que le montant des dépôts a plus que triplé au cours des dix dernières années (de 2007 à fin 2016).

EL-OUED : Ouverture de plus de 990 postes de formation en bâtiment et travaux publics

Au moins 993 postes de formation dans les domaines du bâtiment et des travaux publics (BTP) ont été ouverts dans la wilaya d'El-Oued, au titre de la nouvelle session de formation professionnelle (septembre de 2017), a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur.

L'ouverture de ce genre de spécialités intervient en application de la stratégie du secteur visant non seulement à répondre aux besoins du marché de l'emploi en matière de main d'œuvre qualifiée dans les domaines du BTP, mais aussi à préserver le cachet architectural de la région, a indiqué le directeur du secteur Belkacem Gheskili.

Parmi ces nouvelles spécialités ouvertes dans l'ensemble des établissements de formation professionnelle que compte la wilaya, figurent notamment des spécialités liées à l'architecture, ainsi que celle de conducteur de travaux de bâtiment et autres, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, ces spécialités, qui représentent 13 % du nombre total de postes prévus pour cette session, sont réparties sur la formation résidentielle (445 postes) et l'apprentissage (548). Ils sont ouverts pour le 5^e niveau (Technicien-supérieur) et le 2^e niveau (Certificat de formation spécialité).

Au total, 7345 postes de formation sont ouverts dans la wilaya d'El-Oued, au titre de cette session de septembre à travers trois Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSP) et 17 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), six annexes et deux établissements privés agréés, selon les données du secteur.

PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE : 2 conventions entre le secteur de la formation et d'autres

Deux conventions de partenariat ont été signées à Illizi par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya et d'autres secteurs pour promouvoir le mode de formation par apprentissage, a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur de la formation.

Ces conventions ont été signées notamment avec la direction de l'industrie et des mines dans l'objectif d'intensifier les efforts pour le développement de l'industrie, le soutien et l'évolution des capacités de formation, la modernisation et la mise à niveau des entreprises industrielles, le renforcement de l'apprentissage dans différents volets technologiques, a précisé le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Youcef Hamdani.

La seconde convention de partenariat, signée avec le secteur de la santé et de la population, concerne l'encadrement extérieur, par le secteur de la formation, des membres de différents domaines de la santé de la wilaya pour le perfectionnement des travailleurs via la formation continue, a-t-il ajouté.

Ce partenariat contribuera au renforcement de la coopération entre le secteur de la formation et les autres secteurs pour générer de nouveaux emplois aux apprentis, combler le déficit dans certains domaines et booster la dynamique de développement local, a estimé le responsable.

M. Hamdani a fait part, en outre, de la mise en œuvre prochainement d'une convention entre son secteur et une entreprise étrangère versée dans le bâtiment, génie civil et électricité, opérant dans la région, afin de contribuer à l'absorption du chômage dans la wilaya d'Illizi. Quelques 1.815 postes, tous modes de formation confondus, ont été offerts au titre de cette nouvelle session de formation (septembre 2017) dans la wilaya d'Illizi, avec en plus l'ouverture de nouvelles spécialités de formation en technicien supérieur (TS) en hygiène, sécurité et environnement (HSE), TS conducteur de travaux publics, électrotechnicien de véhicules et technicien en jardinage et espace verts, selon la même source.

APS

RENTÉE PROFESSIONNELLE 2017-2018: Près de 16.000 stagiaires rejoignent les établissements de formation professionnelle à Alger

Près de 16.000 stagiaires ont rejoint dimanche les différents centres et instituts de formation professionnelle dans la wilaya d'Alger au titre de la rentrée professionnelle 2017-2018, a indiqué le Directeur de wilaya, Ahmed Zegnoun.

A l'occasion du coup d'envoi de la rentrée professionnelle 2017 au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage Khelifi Saïd de Rouiba en présence du Secrétaire général de la wilaya d'Alger, Mohamed Ben Omar, M. Zegnoun a indiqué que près de 16.000 nouveaux stagiaires avaient rejoint dimanche les centres et instituts de formation professionnelle dans la wilaya d'Alger.

Il a précisé que de «nouvelles spécialités ont été introduites cette année afin de répondre aux exigences du marché du travail» parmi lesquelles l'industrie manufacturière du plastique et du bois, ainsi que les métiers liés aux techniques de maintenance des équipements électroniques «demandées sur le marché du travail».

M. Zegnoun a affirmé qu'environ 80% des jeunes ayant été recrutés dans un poste de travail en 2016 étaient des diplômés des instituts et centres de formation professionnelle, selon des statistiques officielles.

Concernant les équipements dont ont été dotés ces centres, il a affirmé que ces équipements «modernes» permettront aux stagiaires un exercice pra-



tique afin de leur garantir une formation adaptée aux exigences du marché, a-t-il ajouté.

Afin de faciliter aux nouveaux diplômés des établissements de formation professionnelle l'accès au travail, des conventions seront conclues avec plus de 600 entreprises industrielles au niveau desquelles se dérouleront les

stages pratiques. Pour sa part, M. Mohamed Ben Omar s'est félicité des équipements dont disposent les établissements de formation professionnelle de la wilaya d'Alger qui permettent aux stagiaires de «bénéficier d'une formation de qualité, notamment les formations demandées sur le marché du travail», a-t-il dit.

RENTÉE PROFESSIONNELLE À OUM EL-BOUAGHI : Ouverture de 3 nouveaux instituts nationaux

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oum El Bouaghi a été renforcé, au titre de l'année 2017-2018 par trois (3) nouveaux Instituts nationaux, a indiqué dimanche le directeur du secteur M. Kamel Goudjil.

Il s'agit a ajouté le même responsable d'un Institut national spécialisé dans l'hôtellerie et le tourisme implanté à Ain Beida, un Institut d'énergie, d'électricité et d'électronique à Ain M'illa et un troisième Institut national spécialisé dans l'agroalimentaire situé à Meskiana a précisé le responsable en

margin de l'ouverture officielle de la session de septembre de la formation professionnelle donnée depuis le centre de formation professionnelle Khaled Saïd de la commune d'Aïn Fakroun Ces nouveaux établissements de formation et d'enseignement professionnels comptant 300 places pédagogiques et 120 lits chacun, seront "d'un impact certain dans l'amélioration du rendement de ce secteur" a-t-on noté.

La wilaya d'Oum El Bouaghi comptabilise trente (30) établissements d'enseignement et de formation professionnels garantissant des

postes à plus de 6.000 candidats, a fait savoir le même responsable, faisant part de l'ouverture de 23 nouvelles spécialités dans les métiers du tourisme, de l'agroalimentaire et le domaine de l'énergie. A ce jour, 5.488 apprenants ont rejoint les centres de formation ce dimanche a souligné le même responsable, affirmant que "toutes les conditions sont réunies pour permettre une rentrée sereine et assurer une année professionnelle fructueuse".

Par ailleurs, le même responsable a fait état de la signature de 48 conventions avec les différents secteurs, dont 26

conventions avec le secteur public de l'administration et 17 autres conventions avec le secteur économique public et privé.

Le même responsable a également fait part d'un projet en cours pour la signature d'autres conventions de partenariat avec le ministère de la Défense nationale, le secteur de la santé et de l'industrie automobile.

L'ouverture officielle de l'année professionnelle a eu lieu au centre de formation professionnelle Khaled Saïd d'Aïn Fakroun en présence des autorités locales, a-t-on rappelé.

GUELMA: 1.287 diplômés de la formation professionnelle ont bénéficié des avantages des dispositifs d'aide à l'emploi

Au total 1.287 diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ont bénéficié en 2016 à Guelma des avantages offerts par les dispositifs d'aide à l'emploi à travers notamment l'insertion professionnelle et la création de micro-entreprises, a révélé dimanche le directeur local du secteur. Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture officielle de l'année professionnelle (session septembre 2017) au centre de formation Mohamed Ben Rouane dans la commune de Lakhzara, M. Abdelkrim Dris a indiqué que ces diplômés ont bénéficié l'année dernière "des multiples avantages offerts entre autres par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)". Pas moins de 1.141

diplômés des centres de formation professionnelle ont été placés l'année dernière dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et les contrats de travail subventionnés, via l'Agence de wilaya d'emploi (ANEM), a souligné le même responsable. S'appuyant sur les résultats de l'opération de suivi menée par une commission spécialisée relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, M. Dris a ajouté que 122 diplômés du secteur ont créé des micro-entreprises dans le cadre de l'ANSEJ alors que 24 autres diplômés ont pu monter des micro-entreprises dans le cadre de la CNAC. La rentrée professionnelle session septembre 2017 a vu le rattraillement de 3.825 nouveaux inscrits dans diverses spécialités en plus des 3.835 apprentis déjà en forma-

tion dans les 15 centres ouverts à cet effet dans cette wilaya, a-t-on souligné, précisant que le secteur propose pour cette session 7302 postes pédagogiques.

La cérémonie officielle d'ouverture de la session de formation de septembre 2017 à laquelle ont assisté les autorités locales a été marquée par la signature d'une convention de partenariat avec le secteur de la santé visant le renforcement des liens d'échanges et l'ouverture de postes et d'espaces pour les stages de formation.

Le centre de formation professionnelle Mohamed Ben Rouane, ouvert en 2002 compte actuellement 315 postes de formation dans différentes spécialités dont technicien supérieur en informatique qui connaît un engouement particulier.

RELIZANE : Stockage de plus de 1,56 million qx de céréales

Plus de 1,56 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues de la production de cette année, ont été stockés dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche du directeur des services agricoles (DSA). Cette quantité, collectée au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de Relizane et d'Oued Rhouï et 13 docks silos, est constituée de plus de 919.000 qx de blé dur, de 45.000 qx de blé tendre, de 91.000 qx d'orge et de 354 qx d'avoine, a indiqué Abdelkader Kettou. Les quantités de céréales collectées ont dépassé la capacité des structures de stockage de la wilaya estimée à 980.000 qx d'où le recours à des silos hors secteur. Il a été procédé en outre à la distribution de plus de 238.000 qx de semences de céréales traitées aux céréaliculteurs au niveau des CCLS de Relizane et d'Oued Rhouï. La campagne moisson-batage, qui a touché 131.000 hectares, a permis de cueillir 1,8 million de qx de céréales avec un rendement moyen de 14 qx/ha. Cette campagne a mobilisé plus de 280 moissonneuses-batteuses, 2.600 tracteurs et 33 camions pour le transport du produit vers les CCLS de la wilaya, selon la DSA.

SELON LA SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER Plus de 3.500 affaires traitées et quelque 2.200 individus arrêtés durant la saison estivale

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont traité, durant la saison estivale 2017 plus de 3.500 affaires criminelles et arrêté 2.183 individus suspects, soit un recul de 2,28% par rapport à l'année précédente (2016), a indiqué le Chef du service de la Sûreté publique de la wilaya d'Alger, le Commissaire principal de police, Mohamed Filali.

«Les services de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 3.539 affaires ayant conduit à l'arrestation de 2.183 individus impliqués dans divers affaires et différés aux autorités judiciaires compétentes», a indiqué M. Filali lors d'une conférence de presse organisée au siège de la Sûreté publique à Bab Ezzouar (Alger) consacrée à l'évaluation du plan de sécurisation de la période estivale 2017.

S'agissant des affaires relatives à l'atteinte aux personnes, le même responsable a fait état de 1.684 affaires impliquant 1.494 suspects différés aux autorités judiciaires compétentes. 1.855 affaires d'atteinte aux biens privés ont été enregistrées avec 689 individus impliqués, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue, les mêmes services ont traité 2.303 affaires impliquant 2.498 individus et donnant lieu à la saisie de 35.896 kg de kif traité, 10.469 comprimés psychotropes, 82,92 gr de cocaïne et 14,04 g d'héroïne.

Le Commissaire principal de police, Mohamed Filali a relevé «l'augmentation de la quantité de drogues dures (héroïne et cocaïne) saisie durant cette période par rapport à la même période de l'année dernière où les saisies ont été de 49g pour la cocaïne et 0,04 g pour l'héroïne» ajoutant que «ces saisies ont été opérées notamment à l'ouest d'Alger».

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre les parkings sauvages, les services de Sécurité ont arrêté 328 individus, lesquels ont été auditionnés sur procès verbaux pour exploitation illégale de la voie publique, a-t-il indiqué. En matière de prévention routière, il a été enregistré, lors de la saison estivale 2017, le retrait de 4785 permis de conduire pour 21.650 infractions outre 127 accidents de la route ayant fait 158 blessés et 3 décès, a encore indiqué M. Filali relevant soulignant une baisse du nombre de décès (-3) comparativement à 2016 (6 décès).

Pour ce qui est de l'urbanisme et de la



protection de l'environnement, il a été relevé 573 infractions liées à la construction sans permis de construire, 25 infractions pour non-conformité de la construction aux permis délivrés, 3.509 relatives au rejet de déchets et de matières solides ainsi que 36 opérations de démolition sur ordre des autorités administratives.

Cernant les appels téléphoniques vers le numéro vert 104 dédié au signalement de cas d'enlèvement d'enfants, le même responsable a indiqué qu'aucun cas n'avait été rapporté au cours de la saison estivale, saluant la vigilance et le rôle des cellules d'écoute installées au niveau de 13 sûretés de circonscription de la capitale dans le cadre de l'action de proximité de lutte contre la toxicomanie et la prise en charge psychologique.

Le même responsable a évoqué en outre les diverses actions de proximité menées par les éléments de Sûreté de la wilaya d'Alger à travers des expositions, des journées de sensibilisation au niveau de la promenade Les Sablettes, le port Djemila, la place El-Kettani à Bab El Oued ainsi que

la série de visites dans les hôpitaux et foyers de personnes âgées et les cérémonies d'hommage aux retraités de la Sûreté nationale.

Dans le même contexte, le Commissaire principal, Mohamed Filali, a abordé les mesures de sécurité prises par les services de la Sûreté d'Alger de nombreux occasions, notamment la mobilisation de 6.000 policiers supplémentaires pour assurer la rentrée sociale et scolaire au niveau de 1.461 établissements scolaires, tous cycles confondus, ainsi que le déploiement de 400 patrouilles de police mobiles et fixes en matinée et en après-midi.

Dans le cadre de la mobilisation de formations sécuritaires pour sécuriser les stades, les grandes surfaces, les plages, les infrastructures de base et autres espaces qui connaissent une grande affluence de citoyens au cours de la période estivale dans le but de garantir aux estivants le confort et la sécurité routière, éliminer les points noirs et assurer la fluidité de la circulation.

OUARGLA : Plus de 1.210 tonnes de déchets ramassés durant les deux derniers week-ends



Plus de 1.210 tonnes de déchets, tous types confondus, ont été ramassés à travers la daïra de Ouargla, durant les deux derniers week-ends, a-t-on appris hier de l'Établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (EPWG-CET).

Cette action, qui entre dans le cadre d'une vaste campagne de nettoyage et de ramassage de déchets (ménagers et inertes) lancée le 16 du mois courant, a touché les différents quartiers et artères dans les communes d'Ouargla et Rouissat, a indiqué à l'APS le chef de service de l'administration et des finances à l'EPWG-CET, Abdelkrim Akroum.

L'établissement a mobilisé d'importants moyens humains et logistiques, dont des camions, des chargeurs et d'autres engins pour assurer le bon déroulement de cette campagne visant à éradiquer une trentaine de «points noirs» diagnostiqués à travers ces deux communes, a-t-il précisé.

Cette quantité de déchets collectée a été transportée vers le CET de Bameddil (périphérie d'Ouargla), qui assure le traitement, le tri, la récupération des déchets recyclables et l'enfouissement, conformément aux normes environnementales en vigueur, indique le même responsable.

M. Akroum a fait savoir aussi que cette structure a accueilli, l'année écoulée, plus de 39.436 tonnes de déchets domestiques (à raison de 196,47 tonnes/jour), avec la récupération de près de 168 tonnes de produits recyclable (fer, aluminium, plastique et autres).

Plusieurs citoyens, rencontrés par l'APS, ont salué cette campagne de volontariat appelée à préserver l'environnement et rendre à la ville d'Ouargla sa beauté.

Ciblant les dix daïras que compte la wilaya d'Ouargla, cette campagne de nettoyage, qui intervient en application d'un plan national initié par le Ministère de l'intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, se poursuivra chaque week-end, avec le concours de différents secteurs, des entreprises privées, des citoyens et des bénévoles issus de comités de quartiers.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 204 morts et environ 4.700 blessés au niveau national durant la saison estivale

Deux cent quatre (204) personnes ont péri et 4.739 autres ont été blessées dans 3.979 accidents de la circulation survenus dans les zones urbaines au niveau national, selon le bilan présenté dimanche par le directeur adjoint de la prévention routière, le commissaire principal de police Ghezli Rachid à la Direction de la Sûreté publique.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de la direction durant l'été 2017, le commissaire principal Ghezli a indiqué que par rapport aux données de la

saison estivale de l'année dernière, le nombre de morts a enregistré une hausse de 2,53 %, alors que le nombre de blessés et d'accidents a reculé respectivement de 9,22 %, et 5,46 % du fait de l'efficacité des mesures préventives mises en place au niveau national par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les mêmes services ont traité 100 affaires liées à l'exploitation illégale des plages et 234 affaires liées à l'exploitation de parkings sans autorisation. Ces affaires ont donné lieu à la saisie de 189 tables et 351 para-

sols. 28 accidents causés par les des jet-skis ont été enregistrés causant des blessures à quatre personnes.

Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré 391 agressions sur des personnes, 285 agressions sur des biens, 174 cas d'atteinte à la pudeur et 758 cas d'atteinte à l'environnement, ainsi que l'arrestation de 1602 personnes. Les services de la Sûreté nationale ont reçu 11.344 appels téléphoniques à travers le numéro vert 15-48.

A rappeler que 150.000 policiers ont été mobilisés pour

cette saison estivale afin d'assurer la sécurité au niveau de 77 plages.

Pour sa part, le commissaire principal de police, Hocine Abad, chef de bureau au service criminologie et d'investigation de la police judiciaire, a présenté les statistiques sur l'activité du service durant l'été 2017 au niveau national.

Plus de 39.000 affaires ont été enregistrés dont 65% traités. Ces activités ont mené à l'arrestation de plus de 34.000 personnes, a-t-il affirmé, ajoutant que plus de 30.000 victimes ont été enregistrées.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules d'occasion

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international de trafic de véhicules d'occasion composé de 6 individus et saisi deux véhicules, pour faux et usage de faux, faux en écritures publiques, mise en circulation d'un véhicule avec une fausse plaque d'immatriculation, refus d'obtempérer et mise en circulation de faux billets sur le

marché, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger.

Lors de patrouilles mobiles relevant de la section de police de Birouta, deux suspects ont été repérés à l'intérieur d'un véhicule touristique. Suite à une fouille corporelle, l'un des suspects (repris de justice), avait en sa possession un montant de 12,5 millions de cen-

times en coupures de 1.000 Da, dont certains étaient faux.

La perquisition du domicile du principal mis en cause a permis la saisie d'une somme en dinars dont les billets semblaient faux, outre un véhicule touristique étranger non enregistré en Algérie.

Selon la même source, le mis en cause ramenait, avec la complicité de ses acolytes, des véhicules en

Algérie sans procéder à leur dédouanement, pour une période de six mois pour les revendre ensuite, tout en se chargeant de falsifier les documents des véhicules et de les enregistrer au niveau des services administratifs. Suite à cette opération, deux véhicules touristiques ont été récupérés et une somme de près de 10 millions de centimes, outre des cartes

jaune et grise relatives aux deux véhicules.

Les deux mis en cause ont été présentés au Procureur de la République qui a ordonné le placement du principal suspect en détention préventive tandis que deux autres suspects avaient bénéficié de la comparution immédiate.

RDC: Evasion d'une trentaine de prisonniers dans l'est du pays



Un total de 34 prisonniers, dont 27 condamnés pour viol, se sont évadés dimanche d'une prison de l'est de la République démocratique du Congo, selon un responsable local cité par des médias.

«34 prisonniers dont 27 condamnés pour viol et d'autres condamnés pour vols et assassinat se sont évadés de la prison centrale de Mwenga dimanche matin», a déclaré Désiré Masumbuko, administrateur du territoire de Mwenga, «après avoir troué, sous une forte pluie, le mur avec des barres de fer», a-t-il précisé. «Nos services viennent de récupérer trois évadés, 31 autres courent encore dans la nature», a indiqué M. Masumbuko, ajoutant que dans cette prison «des conditions carcérales sont déplorable» à cause «du manque de nourriture et de médicaments qui ne sont plus fournis» par l'Etat.

«Nous craignons l'explosion de l'insécurité dans les jours à venir», dans Mwenga, territoire de 840.000 habitants situé à 130 km de Bukavu, a déploré le chef coutumier Mwami Kalenga Riziki qui a qualifié ces évadés «d'extrêmement dangereux». Début juin dans la province voisine du Nord-Kivu, plus de 900 prisonniers s'étaient évadés de la prison de la ville de Beni, après une attaque lancée par des inconnus, selon les autorités.

Le 17 mai, plus de 4.000 prisonniers s'étaient évadés de la prison de Makala dans la capitale Kinshasa après un assaut. Ces différentes attaques et évasions interviennent alors que la RDC est minée par une crise politique liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat s'est achevé le 20 décembre 2016. L'est de la RDC est déchiré par des violences de groupes armés depuis plus de 20 ans.

AUSTRALIE-CARAÏBES L'Australie fournit une aide humanitaire aux pays touchés par les ouragans Irma et Maria

Le gouvernement australien va offrir une aide humanitaire de 2 millions de dollars australiens aux pays touchés par les ouragans Irma et Maria, a annoncé le ministère australien des Affaires étrangères dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette aide sera accordée aux partenaires humanitaires pour leur permettre de

fournir une assistance d'urgence, notamment l'eau, l'électricité et la nourriture aux communautés affectées dans les Caraïbes, selon le communiqué.

L'Australie a également dépêché un spécialiste civil auprès du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à Haïti pour aider à coordonner l'assistance aux

femmes enceintes et aux autres femmes et filles vulnérables.

Ce financement s'ajoute à la contribution annuelle de 11 millions de dollars que l'Australie accorde au Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU qui au début de cette semaine, a engagé 10 millions de dollars dans les efforts de secours dans les Caraïbes.

MOZAMBIQUE : 13 tués dans un accident de la route au Mozambique

Treize personnes ont péri et six autres grièvement blessés dans la collision d'un véhicule avec un minibus samedi matin dans le district de Manhiça, dans la province de Maputo, au sud du Mozambique, ont indiqué des responsables.

Selon le responsable du département des relations publiques du commandement provincial de Maputo, Juarce Martins, la collision est provoquée par la surcharge et l'excès de vitesse. "L'accident a eu lieu vers 11 heures dans la zone de 3 de Fevereiro, le long de la route nationale numéro 1", a-t-il indiqué. Les blessés ont été transportés à l'hôpital central de Maputo, à 84 km du site de l'accident.



BALI (INDONÉSIE) : Evacuation de près de 50.000 habitants par crainte d'éruption d'un volcan

Près 50.000 habitants de l'île touristique de Bali vivant près d'un volcan ont été évacués ces derniers jours par crainte d'une éruption pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, a indiqué hier un responsable indonésien.



«Le nombre d'évacués se monte à 48.540», a déclaré un porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes naturelles, Sutopo Purwo Nugroho, lors d'une conférence de presse à Jakarta, soit une nette augmentation comparé aux quelque 34.000 annoncés dimanche.

Le volcan Agung, situé à quelque 75 kilomètres de la ville touristique de Kuta, gronde depuis le mois d'août. Le niveau d'alerte maximale sur l'île avait été décrété vendredi par les autorités indonésiennes, qui recommandent de rester à plus de neuf kilomètres du cratère.

Les habitants évacués ont été

accueillis dans des refuges temporaires ou se sont rendus chez des proches.

Cependant, «il y a toujours des gens qui refusent d'être évacués», a observé le porte-parole.

«La première raison, c'est qu'il n'y a pas encore eu d'éruption. La seconde, c'est qu'ils sont inquiets pour leur bétail», a-t-il ajouté. Près de 2.000 vaches qui se trouvaient aux alentours du mont Agung ont également été évacuées.

L'aéroport international de Denpasar, la capitale de Bali, qui accueille chaque année des millions de touristes, n'est pour le moment pas affecté. Mais les autori-

tés aéroportuaires surveillent de près la situation et anticipent l'éventualité d'une fermeture.

En novembre 2015, l'aéroport avait été fermé temporairement en raison de l'éruption d'un volcan sur l'île voisine de Lombok, le mont Rinjani, qui avait craché des nuages de cendres dangereux pour le trafic aérien.

La dernière éruption du mont Agung, qui remonte à 1963, avait fait plus d'un millier de morts.

L'Indonésie est située sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques provoque de fréquents séismes et une importante activité volcanique.

ÉTATS-UNIS: Un mort et 7 blessés dans une fusillade dans une église du Tennessee

Un homme armé a tué une femme et blessé sept autres personnes dimanche dans une église de Nashville, dans le sud des Etats-Unis, a annoncé la police locale. L'homme a ouvert le feu en début d'après-midi devant une église du quartier d'Antioch, dans le sud-ouest de la ville du Tennessee.

«Une femme morte sur le parking... 6 autres blessés par balle», a indiqué la police de Nashville sur son compte Twitter. Elle a plus tard ajouté que le tireur avait également été blessé et qu'une autre victime avait reçu un coup de crosse. La police n'a pas donné d'autres précisions sur les circonstan-

ces de la fusillade ou les mobiles du tireur.

Les pompiers de Nashville ont indiqué sur leur compte Twitter que tous les blessés avaient été transférés dans les hôpitaux des environs. La majorité des victimes «sont des adultes âgés», ont précisé les pompiers. Les fusillades sont régulières aux Etats-Unis, où

le port d'armes est autorisé par la Constitution.

En juin 2015, Dylann Roof, un partisan de la suprématie blanche avait tué neuf paroissiens dans l'église de l'Émanuel à Charleston (Caroline du sud), symbole de la lutte des Noirs contre l'esclavage.

Il a été condamné à la peine capitale en janvier.

CHINE : 11 morts dans un incendie au Zhejiang

Onze personnes ont péri hier dans un incendie survenu à minuit ravageant deux maisons résidentielles dans la province chinoise du Zhejiang, a annoncé le gouvernement local.

Deux personnes ont été grièvement blessées et dix autres plus légèrement, a indiqué le gouvernement. L'incendie a éclaté à 00h13 dans la ville de Yuhuan, administrée par la ville de Taizhou.

L'incendie a été éteint à environ 1h30.

La cause de l'incendie a fait l'objet d'une enquête.

APS

SÉISME AU MEXIQUE: Le bilan grimpe à 320 morts

Le bilan du violent séisme qui a frappé mardi le centre du Mexique, s'est alourdi à 320 morts, selon un dernier bilan annoncé dimanche soir par la protection civile.

Au moins 182 personnes sont mortes à Mexico City, 73 dans l'Etat de Morelos, 45 dans l'Etat de Puebla, 13 dans l'Etat du Mexico, 6 dans de Guerrero, et un dans l'Etat d'Oaxaca, a indiqué le coordonnateur national de la protection civile, Luis Felipe Puente.

Cinq jours après le puissant séisme, secouristes et bénévoles poursuivent obstinément leurs recherches avec l'espoir de retrouver les derniers survivants sous les gravats. Les trois premiers jours, 69 personnes ont été sorties en vie d'immeubles effondrés, alors que depuis vendredi, aucun survivant n'a été retrouvé.

Le président Enrique Peña Nieto a tenté de rassurer les fa-

milles en réitérant dimanche qu'aucun immeuble ne sera démolli tant que tous les corps n'auront pas été récupérés.

Ce tremblement de terre est survenu quelques heures après des exercices antisismiques qui s'étaient déroulés dans l'ensemble du pays, comme chaque année, le jour même de l'anniversaire d'un séisme qui avait fait des milliers de morts à Mexico en 1985, il y a 32 ans.

Selon l'Institut géologique américain (USGS), l'épicentre du tremblement de terre a été localisé à quelques kilomètres au sud-est d'Atencingo, dans l'Etat de Puebla, à une profondeur de 51 kilomètres. Atencingo se trouve à un peu plus de 120 km au sud-est de la capitale. Situé à la jonction de cinq plaques tectoniques, le Mexique est l'un des pays du monde où l'activité sismique est la plus forte.

MARIA: Porto Rico ordonne des évacuations massives après la rupture d'un barrage



Plus de 70.000 personnes ont reçu vendredi l'ordre d'évacuer une zone de nord-ouest de Porto Rico après qu'un barrage a cédé sous l'effet des pluies diluviennes apportées par l'ouragan Maria, qui a fait au moins 13 morts sur ce territoire américain, portant à 33 le nombre total de victimes dans l'ensemble des Caraïbes.

Le barrage de Guajataca, dans le nord-ouest de l'île, a cédé vendredi après-midi provoquant des inondations soudaines et une «situation extrêmement dangereuse» le long du Río Guajataca, a annoncé le service météorologique de Porto Rico, qui a émis une alerte inondations courant jusqu'à 06h00 GMT samedi. «Toutes les zones entourant la rivière Guajataca doivent évacuer immédiatement.

Le gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rossello, a peu après ordonné l'évacuation de quelques 70.000 personnes dans cette zone. Hector Pesquera, directeur de la Sécurité publique de Porto Rico, in-

terviewé par le journal local El Vocero, a expliqué qu'un drain du barrage, qui laisse normalement passer une petite quantité d'eau à un flux contrôlé, a cédé.

Porto Rico faisait déjà face vendredi à une situation préocupante avec des inondations et des pluies torrentielles attendues jusqu'à samedi. Ce territoire américain de 3,4 millions d'habitants se retrouve sans électricité peut-être pour plusieurs mois, et avec un réseau de télécommunications quasiment entièrement détruit.

«Porto Rico est absolument anéanti», avait lancé jeudi le président américain Donald Trump, après avoir décrété l'état de catastrophe naturelle, libérant des fonds pour l'aide d'urgence et la reconstruction.

L'ouragan Irma a dévasté il y a deux semaines plusieurs îles des Caraïbes ainsi que la Floride aux Etats-Unis, faisant au moins 90 morts selon les derniers bilans, dont deux à Porto Rico.

TURQUIE: Au moins 15 morts dans le naufrage d'un bateau de migrants en mer Noire

Au moins quinze personnes ont perdu la vie et 15 autres restent toujours recherchées par les gardes côtes turcs, après le naufrage du bateau qui les transportait en mer Noire, au large de la Turquie, selon un communiqué les autorités maritimes turques.

«Quarante migrants avaient été secourus à la mi-journée, mais les recherches se poursuivaient pour 13 à 15 autres personnes», selon le communiqué des garde-côtes qui ont précisé que «le naufrage a eu lieu à 64 milles marins de la localité de Kefken, dans le nord-ouest de la Turquie».

«La plupart des quelque 70 passagers qui se trouvaient à bord de l'embarcation sont de nationalité irakienne», selon Mehmet Ünal, gouverneur de Kandira où ont été pris en charge les blessés, cité par l'agence privée Dogan. «Le bateau avait quitté la côte au niveau de Zonguldak (à l'est de Kefken) et se dirigeait vers la Roumanie», a ajouté Dogan.

La semaine dernière déjà, 150 migrants avaient été secourus par les autorités roumaines qui sont confrontées à une accélération des passages via la mer Noire en provenance de Turquie, qui accueille plus de 3 millions de réfugiés, principalement syriens et irakiens.

La Roumanie, globalement épargnée jusqu'ici par les flux migratoires, redoute que la mer Noire devienne un trajet alternatif au passage par la Méditerranée pour les clandestins cherchant à gagner l'Europe. Quelque 570 migrants ont été interceptés par les autorités roumaines sur cette voie maritime au cours du dernier mois, alors qu'ils n'avaient été qu'une poignée depuis 2015.

Ce trajet permet en effet d'éviter la Grèce, où les nouveaux arrivants risquent l'expulsion vers la Turquie en vertu d'un accord controversé conclu en mars 2016 entre l'UE et Ankara.

Selon des chiffres publiés par Anadolu, 834 migrants et 10 passeurs ont été arrêtés dans la mer Noire au cours de 7 incidents entre le 13 août et le 9 septembre.

Au cours de deux autres incidents dont la date n'a pas été précisée, 237 migrants et 5 organisateurs ont également été interpellés, ajoute Anadolu.

APS

OURAGAN MARIA: 3 morts en Haïti selon un premier bilan



Trois personnes ont péri jeudi en Haïti selon le premier bilan établi par le ministère de l'intérieur, alors que l'ouragan Maria, qui a ravagé la Dominique et Porto Rico, ne se trouvait encore qu'à environ 250 km au nord-est du pays. Un homme de 45 ans est mort noyé sur la commune de Limbé, dans le département du Nord, alors qu'il tentait de traverser une rivière en crue. Deux autres personnes, une femme d'une vingtaine d'années et un homme dans la cinquantaine, ont été mortellement foudroyés à Cornillon, une petite localité à 40 kilomètres à l'est de la capitale, précise le communiqué officiel.

Dès la mi-journée, les autorités ont enregistré des inondations dans plusieurs localités suite à la montée des eaux de rivières. Sur trois des dix départements que compte le pays, une trentaine d'abris provisoires sont déjà ouverts pour permettre aux habitants vivant dans les zones à risques de se réfugier. Éloignée de la trajectoire directe de l'ouragan, rétrogradé en catégorie 3, la moitié nord d'Haïti n'en reste

pas moins en alerte niveau orange en raison de l'extrême vulnérabilité du pays. Les sols, déjà saturés par trois mois de saison pluvieuse et le passage de l'ouragan Irma il y a moins de deux semaines, ne peuvent absorber les pluies torrentielles et les canaux d'évacuation des eaux sont trop peu entretenus pour écarter les risques d'inondations. «L'ouragan avance à une vitesse très lente du coup nous allons recevoir beaucoup plus de pluie ce qui signifie beaucoup plus de risques d'inondations dans la soirée et la nuit» a indiqué Guillaume Albert Moléon, porte-parole du ministère de l'intérieur. «Le danger est que les gens se fassent surprendre pendant la nuit, en pensant que le plus gros des intempéries est passé alors que cela ne fait que commencer» a-t-il ajouté jeudi en début de soirée. Devant les risques d'inondations et de glissements de terrain, les autorités haïtiennes appellent la population «à la vigilance, à suivre les consignes de sécurité et à ne pas attendre le dernier moment pour se rendre en lieu sûr».

SELON INTERPOL Saisie record dans le monde de médicaments contrefaits

Interpol a annoncé hier une saisie record de 25 millions de médicaments contrefaits et interdits dans le monde, et distribués sur internet, représentant plus de 51 millions de dollars (43 millions d'euros). Parmi les médicaments saisis, figurent notamment des compléments alimentaires, des pilules anti-douleur, des traitements contre l'épilepsie, contre les troubles de l'érection, des produits nutritionnels, précise dans un communiqué l'agence de coopération policière internationale, dont le siège est à Lyon (Sud-est de la France). L'opération Pangea X a été menée dans 123 pays, un nombre record, entre le 12 et le 19 septembre. Il a été procédé à quelque quatre cents interpellations, 3.584 sites internet ont d'autre part été fermés et plus de 3.000 publicités

sur internet vantant des produits pharmaceutiques ont été suspendues. Selon Interpol, Pangea X s'est également intéressée à la vente illégale d'équipements médicaux, tels que des implants dentaires, des préservatifs, des seringues et du matériel chirurgical, conduisant à des saisies pour un montant de 500.000 dollars (420.000 euros). Interpol relève dans son communiqué la participation pour la première fois de nombreux pays africains. «La vente de produits pharmaceutiques contrefaits ou faux constitue un sujet croissant de préoccupation dans le monde car elle présente un danger pour la santé de consommateurs sans méfiance qui considèrent que les médicaments sont sans risques», relève Immanuel Sam, responsable du bureau d'Interpol en Namibie.

L'opération Pangea X a été lancée en 2008. Huit pays seulement participaient alors. Interpol s'inquiète du flux croissant en dix ans de produits pharmaceutiques non autorisés ou non contrôlés sur internet. Cette tendance «met des vies en danger», s'alarme le directeur exécutif pour les services de police d'Interpol, Tim Morris. «Le fait que nous assistions à de tels résultats considérables après dix années d'opérations Pangea montre que la vente en ligne de médicaments interdits constitue un défi persistant et sans cesse croissant» pour les autorités concernées, a ajouté M. Morris. Pangea X s'attache également à sensibiliser l'opinion publique sur les risques que présente l'achat de médicaments sur internet, précise Interpol.

ÉTATS-UNIS: Séisme de magnitude 5,7 au large de la Californie

Un séisme de magnitude 5,7 s'est produit vendredi au large des côtes du nord de la Californie, dans l'océan Pacifique, a annoncé l'institut américain de veille géologique (USGS). La secousse a été rapidement suivie d'une seconde, de magnitude 5,6, plus près des côtes américaines.

Selon les services de secours californiens, les séismes n'ont fait ni dégâts ni victimes.

DÉCRET MIGRATOIRE AMÉRICAIN Venezuela accuse les Etats-Unis de "terrorisme psychologique"

Le Venezuela a accusé lundi les Etats-Unis d'exercer un «terrorisme psychologique» après leur décision d'interdire l'entrée sur le territoire américain à certains de ses ressortissants. Cette décision est «incompatible avec le droit international et constitue une forme de terrorisme psychologique et politique», a affirmé le ministère des Affaires étrangères vénézuélien dans un communiqué.

La Corée du Nord, le Venezuela et le Tchad ont été intégrés dimanche à la liste des pays visés par le décret migratoire américain pour «des manquements à la sécurité sur leurs voyageurs et un manque de coopération avec Washington».

Le Soudan, l'un des six pays musulmans visés par le précédent décret, a été retiré de la liste. Le nouveau texte interdit ou limite l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants étrangers de huit pays



au total, avec l'Iran, la Libye, la Syrie, la Somalie et le Yémen. Les mesures de restriction sont différentes selon les pays. Tous les citoyens de Corée du Nord et du Tchad sont interdits d'accès au territoire américain, alors que l'interdiction se limite aux membres d'une longue liste d'instances gouvernementales vénézuéliennes et à leur famille.

CHIROPRATIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée en France. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropracteurs que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 «contre» 17 000 ostéopathes. Légalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical.

Pourquoi ce statut à part ? «Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriau. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc. » Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles: reiki, kinésithérapie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que survient la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée: colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la cicatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...

Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres «coup de lapin». Une étude financée par le National



Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33% seulement des patients qui ont pris des médicaments.

Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgies. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux conventionnels. «Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients atteints de

lésions vertébrales douloureuses et résistantes aux traitements classiques, explique le Pr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie.»

Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne en S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois. «Sur une tendinite (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriau, mais la technique de manipula-

tion des tissus "mous" est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modulant.» Après la séance, la majorité des patients ressent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10 % des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui: transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'enfant...

À quel moment consulter ?

«Ça dépend. «Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Pr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; un ligament, de six semaines.» En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agissait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir s'il peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se résolvent souvent en une ou deux séances. Une tendinite ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances.

Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...) une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récurrences. «La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

Mal de dos : il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le Professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le Pr Jean Giniaty, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait

de rétablir un bon engrenement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le Dr Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la

posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défectueuse. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci «va engendrer des tensions qui fragiliseront le rééquilibrage du bassin. À l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bancaux est voué à l'échec. Il faut donc tout traiter en parallèle.

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat: toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

Mal de dos : et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos. On fait le point avec Muriel Montenvert, podologue.

Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demie le tour de la terre. « Les pieds sont les "fondations" du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche », explique Muriel Montenvert, podologue. On boite, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique doté de 248 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (usure), examine les pieds (corne). S'il a une formation de pointe du talon, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récurrences.

Que faire en pratique ?

La solution, c'est parfois la pose d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type sorbothane aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation. « La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines », rassure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contraire : le port de la semelle est avivé. « Chez l'enfant, cela peut suffire à corriger la posture de manière définitive », note le spécialiste. En cas de doute, c'est donc dès l'enfance qu'un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évite celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale. Les talons trop haut (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amorcissent mal les 5 coups au niveau du talon. Et bien sûr, on porte des chaussures à sa taille !

Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

Illustration : M. B.

LOMBALGIE

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

La lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3^e cause de handicap chronique chez les 45-64 ans. Le point sur ce mal de dos avec un rhumatologue et chef du service de médecine physique de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Un mal de dos très courant

Chaque année la lombalgie commune entraîne une incapacité temporaire chez 3 à 4 % de la population et une incapacité totale chez 1 % de la population en âge de travailler. On appelle lombalgie commune les douleurs liées à des désordres mécaniques de la colonne vertébrale qui affectent le plus souvent le rachis lombaire (c'est-à-dire la succession des 5 vertèbres du bas du dos, situées juste au-dessus du coccyx et du sacrum).

Les douleurs lombaires ont le plus souvent des causes vertébrales : perte d'élasticité des disques intervertébraux, hernie discale, arthrose, déchirure de l'anneau fibreux... Mais à côté de ces causes qui retentissent sur les nerfs ou les muscles, il existe des causes non vertébrales : les maux de la fibromyalgie, une douleur d'origine neurologique ou encore un problème vasculaire dans une zone proche de la colonne vertébrale.

Mais, dans plus de 90 % des cas, l'origine des douleurs lombaires n'est pas identifiée : il n'y a aucune anomalie ni sur les radiographies ni aux examens biologiques.

Lombalgie et lumbago : c'est la même chose ?

Par convention, les médecins appellent la lombalgie « lombalgie aiguë » lorsqu'elle dure moins de 3 ou 4 mois. Lorsqu'elle persiste, elle devient « chronique ».

« Mais ce n'est pas toujours les médecins qui explique le Dr Maigne, auteur du livre Docteur, j'ai mal au dos, Ed. Solar. « La plupart des



lombalgies aiguës sont dues à des lésions touchant les segments moelles, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui attachent les vertèbres entre elles (disque, ligaments, petites articulations). Et ces lésions guérissent généralement en quelques semaines voire quelques mois sous l'effet des traitements habituels du mal de dos. Ainsi, le lumbago est une des formes de lombalgie aiguë. Il survient très brutalement et la douleur est très intense, allant jusqu'à interdire tout mouvement.

« En revanche, lorsque la lombalgie devient chronique, c'est probablement qu'une autre cause a pris le relais, contribuant à graver la douleur dans le sys-

tème nerveux, à la faire mémoriser par ce dernier » ajoute le médecin.

Que faut-il faire quand on est paralysé par la douleur ?

La douleur du lumbago est souvent tellement violente qu'elle empêche le moindre mouvement du dos pendant quelques heures. « Dans ce cas, il faut s'allonger, prendre des antidouleurs (paracétamol, ibuprofène) et attendre.

La station debout redeviendra progressivement possible » explique le Dr Maigne. « Mais une douleur intense qui ne diminue pas en 24 heures, mérite un avis médical et un traitement ».

Pour une première consultation, le médecin généraliste saura juger de la gravité et quel traitement proposer. En cas de douleur d'intensité faible (entre 0 et 4 sur une échelle de 0 à 10), celle-ci doit être traitée avec des médicaments non-morphiniques : paracétamol, aspirine ou anti-inflammatoires non stéroïdiens (c'est-à-dire qui ne contiennent pas de cortisone).

En cas de douleur d'intensité modérée (entre 4 et 6), des médicaments morphiniques légers (codéine, tramadol, dextropropoxyphène) sont prescrits seuls ou en association avec du paracétamol. Les douleurs d'intensité forte (entre 6 et 10) nécessitent des morphiniques forts (morphine, hydromorphone, fentanyl...). Il n'y a aucun risque d'accoutumance car le traitement dure rarement au-delà de deux semaines (sauf en cas de récurrences). On ne doit pas plus négliger les moyens simples : l'application de chaud ou de froid (au choix) fait parfois beaucoup de bien. Mais le seau-ouage est souvent relativement bref » ajoute le médecin.

Enfin, le port d'une ceinture lombaire permet d'immobiliser en partie la colonne lombaire afin de permettre une diminution progressive de l'inflammation. Il fait en principe la porter du matin au soir pour un résultat efficace. Mais n'orta une ceinture lombaire la nuit à aucun intérêt.

Comme le souligne le Dr Maigne, comprendre le mécanisme d'un mal de dos n'est pas facile en regard de la variété des causes possibles. Aussi, en cas de douleurs persistantes ou récidivantes, il faut songer à consulter un rhumatologue, qui apportera son avis de spécialiste.

Un stimulateur électrique pour soulager la lombalgie

Bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent de mal de dos : une firme irlandaise est en train de tester une sorte de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. Plus de 10% de la population mondiale est touchée par le mal de dos. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annals des maladies rhumatoïdales*, nous apprennent même que la lombalgie (c'est-à-dire les douleurs dans le bas du dos) est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans.

Des électrodes sur la colonne vertébrale. Mais une innovation médicale, en cours de test dans une clinique d'Irlande, pourrait changer la donne. Deux électrodes sont placées de chaque côté

de la colonne vertébrale. Ces électrodes sont reliées à un implant qui génère des impulsions électriques qui stimulent les muscles du dos bloqués par la douleur aiguë. Une télécommande permet de mettre en route les impulsions et de contrôler les sessions de stimulation. Cet implant, baptisé ReActiv8, a été mis au point par la société Mainstay Medical. Cette sorte de « pacemaker du dos » comme le nomme ses concepteurs, a, pour l'instant, été testé auprès de 26 patients qui ont fait 20 minutes de stimulation électrique le matin et 20 minutes de stimulation le soir.

Les résultats sont encourageants : 74% d'entre eux ont constaté une amélioration importante de leurs douleurs lombaires ; 63% une réduction importante de leur invalidité et 85% une

réelle amélioration de leur qualité de vie. D'ailleurs, 45% de ceux qui étaient en état d'invalidité ont pu reprendre leur travail. « Cet appareil a essentiellement été conçu pour les actifs qui ont entre 45 et 55 ans, qui souffrent du dos depuis plus de 10 ans et ont tout essayé pour venir à bout de leur lombalgie, en vain » explique Peter Crosby, dirigeant de la société Mainstay Medical. Des essais cliniques de ce nouveau dispositif de neurostimulation sont en cours en Australie. D'autres sont prévus en Europe afin qu'ils puissent être commercialisés d'ici fin 2015. Pour l'instant, les concepteurs ne parlent pas encore du coût de l'appareil, qui sera déterminé en fonction des discussions avec les autorités de remboursement de chaque pays européen.

ONU-KENYA Le HCR accélère le rapatriement des réfugiés somalien du Kenya

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a rapatrié 832 réfugiés somaliens au cours des deux dernières semaines, dans un processus d'accélération du rapatriement volontaire des réfugiés somaliens depuis le Kenya.

Le HCR a déclaré dans son rapport bimensuel publié dimanche à Nairobi que 83 réfugiés ont été renvoyés à la ville de Mogadiscio, tandis que 749 autres ont été emmenés à Kismayo dans le sud de la Somalie entre le 1er et le 15 septembre.

«Le nombre total cumulatif de personnes rapatriées du Kenya en Somalie s'élève à 73.031», a déclaré le HCR sur le nombre de Somaliens aidés dans le cadre du retour volontaire en Somalie depuis le lancement de l'exercice le 8 décembre 2014.

L'agence onusienne a déclaré que 71.034 des 73.031 personnes ont été rapatriées volontairement du camp de réfugiés de Dadaab, situé dans le nord-est du Kenya.

Le gouvernement kenyan a déclaré que la situation des réfugiés continuait de peser sur la sécurité à Nairobi et dans la région, en plus de la crise humanitaire. Il envisageait de fermer le camp de réfugiés de Dadaab, notant l'influence des extrémistes d'Al-Shabaab parmi les risques de la présence des camps dans le pays.

Selon le HCR, il y a actuellement 17.229 réfugiés qui sont prêts à retourner en Somalie, dont 11.358 sont enregistrés en 2017. L'inscription est en cours.

On estime que 2 millions de Somaliens ont été déplacés dans l'une des crises humanitaires les plus longues au monde qui est entrée dans sa troisième décennie. On estime que 1,1 million de personnes sont déplacées à l'intérieur de la Somalie.

RDCONGO: Un adolescent tué dans une manifestation contre l'insécurité



Un adolescent a été tué lundi dans une manifestation contre l'insécurité dans un quartier populaire de Bukavu, capitale du Sud-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo, ont rapporté des médias.

Lors de la manifestation, un élève de 14 ans a été mortellement atteint par une balle. Son corps a été transporté par des manifestants déterminés à se rendre à la mairie malgré le cordon de sécurité de la police, selon l'AFP.

En outre, sept personnes blessées ont été admises à l'hôpital général de Panzi, selon la même source.

Le ministre provincial de l'Education Ladislas Muganza, a confirmé la mort de l'élève, indiquant qu'il n'a pas pu se rendre sur le lieu «à cause des barrières», a-t-on ajouté.

Tôt le matin, les habitants du quartier pauvre de Panzi ont barricadé les routes, brûlé des pneus pour dénoncer l'insécurité devenue chronique. Les manifestants ont aussi saccagé le bureau du quartier et le commissariat de police Panzi avant d'y mettre le feu.

La police a tenté de les disperser en tirant d'abord des gaz lacrymogènes. N'arrivant pas à maîtriser les manifestants, «les policiers ont tiré à balles réelles» et «l'adolescent a été tué», selon un manifestant.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ: Adala UK condamne la « répression brutale » des manifestations à Laâyoun par le Maroc

L'organisation basée à Londres qui se consacre aux droits de l'Homme au Sahara occidental, Adala UK, a condamné hier «la répression brutale» marocaine des manifestations à Laâyoun dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc.

«Les autorités d'occupation marocaines ont permis à la police et aux forces de sécurité dans les zones occupées du Sahara occidental d'utiliser une force excessive contre les manifestants sahraouis», a dénoncé l'organisation dans un communiqué.

Elle interpelle le gouvernement marocain à «mettre fin à la violence contre les civils sahraouis et à traduire devant la justice les membres de ses forces de sécurité qui ont violé les droits de l'Homme de citoyens des territoires occupés qui manifestaient pacifiquement».

Les forces de sécurité marocaines ont attaqué, jeudi dernier, des manifestants sahraouis pour disperser des manifestations pacifiques organisées en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et pour dénoncer la dispersion du groupe de Gdeim Izik dans plusieurs prisons marocaines.

Adala UK estime «inutile, injustifié, disproportionné et hors la loi» le recours des autorités marocaines à la «répression violente» et à la «répression



violente» contre des manifestants pacifiques qui «ne représentaient aucune menace».

L'organisation rapporte que des membres des forces de sécurité marocaine ont battu les manifestants, avec des matraques et des pierres, citant parmi les victimes Aziza Biza, gravement blessée à la tête et Hassna Duhei, militante des droits de l'Homme, qui a été violemment battue.

Un journaliste sahraoui de «Equipe Media» s'est vu confisqué sa caméra et violemment, rapporte le communiqué.

L'utilisation de la violence par la police et les

forces d'occupation a provoqué une «grande colère» parmi la population sahraouie, souligne l'organisation qui a également dénoncé le recours marocain à différentes formes de répression, dont le harcèlement, la détention arbitraire et la torture, contre toute personne qui soutient l'autodétermination et contre les militants sahraouis des droits de l'Homme.

«Le but de l'intensification constatée du recours à la répression par les forces d'occupation est de museler la liberté d'expression, d'association et des manifestations pacifiques», affirme l'ONG.

Adala UK relève par ailleurs, le «silence» presque complice de la communauté internationale face à la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

«Les pays démocratiques restent silencieux et s'abstiennent de critiquer publiquement le Royaume du Maroc. En restant silencieux, la communauté internationale, y compris l'Union européenne (UE) et d'autres pays influents, alimente les tentatives du Maroc de faire taire les voix qui luttent pour l'autodétermination du peuple sahraoui», affirme encore l'ONG.

KENYA L'IGAD appelle à la paix avant le nouveau scrutin

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en Afrique de l'Est, a appelé dimanche les Kenyans à rester pacifique et à éviter les actes de violence avant le nouveau scrutin présidentiel prévu fin octobre.

Le bloc régional de l'Afrique de l'Est s'est déclaré préoccupé par les développements politiques au Kenya qui pourraient empêcher la Commission indépendante des élections et des frontières (IEBC) de procéder à de nouvelles élections crédibles prévues le 26 octobre.

«L'IEBC ne doit donc pas être paralysé de l'exécution de ce mandat.

L'atteinte à l'IEBC ou le boycott des élections mettront le Kenya dans une crise constitutionnelle et probablement sur un chemin vers un changement de gouvernement inconstitutionnel», a déclaré le secrétaire exécutif de l'IGAD, Mahboub Maalim, dans un communiqué publié à Nairobi.

M. Maalim a déclaré que certaines déclarations et actions politiques pourraient compromettre la confiance des populations dans la capacité de l'IEBC à gérer les nouvelles élections présidentielles.

Il a également demandé aux Kenyans de renoncer à faire des demandes irréalistes qui empêchent l'IEBC de mener de nouvelles élections présidentielles, ajoutant que les appels au boycott des nouvelles élections présidentielles mettraient le Kenya sur une voie dangereuse.

Conformément à la position de l'Union africaine, M. Maalim a souligné l'opposition du bloc au changement inconstitutionnel de gouvernement par



un coup d'état militaire, l'utilisation de mercenaires, de rebelles ou de dissidents armés contre des gouvernements démocratiquement élus, au refus d'un gouvernement sortant d'abandonner le pouvoir au parti gagnant après des élections libres, justes et périodiques; et à l'utilisation de la violence pour saper le constitutionnalisme et à l'ingérence politique dans l'ordre constitutionnel d'un Etat afin de mettre en péril le changement de gouvernement démocratique.

Selon l'IGAD, comme l'a déterminé la Cour suprême du Kenya, l'IEBC doit faire certains ajustements administratifs importants et corriger certaines erreurs dans les élections générales du 8 août.

L'annulation de la victoire du Kenya lors des élections présidentielles du 8 août s'est produite après que les missions d'observation étrangères ont approuvé à l'unanimité l'exercice de vote en le déclarant pacifique, libre et équitable.

M. Maalim a déclaré que l'IGAD, sur la base de son évaluation préalable, est convaincue que la commission électorale peut exécuter son mandat constitutionnel.

claré.

M. Maalim a déclaré que le bloc régional surveillera de près les développements pour informer tous ses Etats membres et l'Union africaine.

«L'IGAD demande et invite les peuples du Kenya, y compris les partis politiques et leur leadership, ainsi que toutes les institutions constitutionnelles, à sauvegarder et à protéger avec jalousie le mode de transfert de pouvoir prévu dans la constitution du Kenya», a déclaré M. Maalim.

Le bloc a également appelé les institutions kenyanes à éviter tous les déclarations, provocations et actes qui pourraient conduire à un changement de gouvernement inconstitutionnel. Il a déclaré que les acteurs de l'espace politique, judiciaire et législatif devraient être guidés par la constitution et son engagement sous-jacent à la volonté du peuple kenyan exprimé dans une élection libre et équitable.

«L'IGAD est prêt à marcher avec le Kenya, épaulé à épaulé, naviguant dans tous les défis, alors que nous nous associons à une région de l'IGAD pacifique, sûre et prospère», a déclaré M. Maalim.

IRAK/RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU KURDISTAN :

Le vote se tient malgré l'opposition de Bagdad et la pression de la communauté internationale

Le référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien se tient malgré l'opposition de Bagdad à cette initiative et son rejet par la communauté internationale qui y voit un prélude à «l'effondrement du pays, voire même à d'autres crises dans toute la région déjà confrontée au phénomène du terrorisme».

Jusqu'à 3 million et 5000 Kurdes d'Irak ont commencé à voter hier pour leur indépendance, lors d'un référendum historique qui devrait aboutir à la création d'un Etat. Le résultat de cette consultation ne mènera pas à une déclaration d'indépendance immédiate, mais marquera le début d'un processus de discussions avec Bagdad pour négocier entre autres les frontières du futur Etat.

Initié par le président kurde Massoud Barazani, le scrutin se tient non seulement dans la région autonome du Kurdistan au nord de l'Irak qui comprend les provinces d'Erbil, Souleymaniya et Dohouk, mais aussi dans les zones que se disputent les Kurdes et le gouvernement central.

«Le partenariat a échoué avec Bagdad et nous ne reprendrons pas. Nous nous attendons à des réactions d'un côté ou de l'autre, mais nous en sommes arrivés à la conviction: quel que soit le risque et le prix, c'est mieux que d'attendre un sombre destin», a déclaré M. Barazani à la veille du scrutin.

Cette consultation populaire se tient en effet dans un contexte de forte tension avec Bagdad, qui y est fermement opposé. Ces derniers jours, le Premier ministre irakien Haider al-Abadi assurait encore qu'il prendrait les mesures nécessaires pour assurer l'unité du pays. La Cour suprême irakienne, la plus haute instance judiciaire du pays, a même annoncé la suspension du scrutin pour en examiner la constitutionnalité.

S'il n'a pu empêcher la tenue du scrutin, le gouvernement irakien espère maintenir une forte pression économique sur le Kurdistan. Bagdad a demandé le 24 septembre à tous les pays de ne traiter qu'avec lui pour toutes les transactions pétrolières. Le Kurdistan produit en moyenne 600 000 barils par jour dont 550 000 sont exportés via Ceyhan, en Turquie.

Opposition et menaces de la communauté internationale

La décision des autorités du Kurdistan de tenir le scrutin s'est



heurtée à l'opposition de la communauté internationale. L'ONU et la plupart des pays du monde dont les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne sont contre le référendum, en premier lieu la Turquie.

Ankara s'inquiète notamment de voir ses minorités kurdes suivre cet exemple, et ont menacé la région autonome de représailles.

L'Irak qui n'a pas hésité à déclarer son opposition à la tenue du référendum menace de fermer sa frontière avec le Kurdistan.

L'administration américaine avait milité auprès des autorités kurdes pour qu'elles reportent le référendum d'autodétermination, arguant que le moment est mal choisi, en raison de la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et de l'instabilité régionale.

A juste titre, la sympathie de la communauté internationale en raison de la lutte contre Daech, n'a toutefois pas été suffisante pour obtenir d'appui international à la tenue de référendum, les risques géopolitiques régionaux étant trop importants pour que les grandes puissances ne s'engagent sur cette voie. Il n'est pas impossible, d'après les analystes, qu'un Kurdistan irakien indépendant naisse dans les prochaines années, mais dans l'état actuel des choses, il s'agirait d'un Etat hautement instable.

Les enjeux internes et internationaux d'un divorce avec Bagdad

Outre l'opposition de Bagdad à l'indépendance, d'autres points de divergence subsistent entre les deux gouvernements. Premièrement, les Kurdes sont considérés comme le ciment qui maintient le pays uni, en raison des tensions confessionnelles entre les deux autres plus importantes communautés, les populations arabes sunnites et chiites. Deuxièmement, les frontières d'un

Kurdistan indépendant font l'objet d'âpres débats.

Un autre enjeu interne majeur au Kurdistan est celui des divisions internes. Depuis plusieurs décennies, la vie politique de la région est dominée par deux familles : les Barzani et les Talabani. La première famille domine le Parti démocratique du Kurdistan (PKD), fondé par Moustapha Barzani (père de l'actuel président) en 1946, tandis que la deuxième domine l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), fondée par Jalal Talabani en 1975 (ce dernier en étant toujours le chef).

En Irak, une certaine liberté a été accordée aux Kurdes, vivant dans le nord du pays, entre 1958 et 1961. En 1991, une relative autonomie au Kurdistan irakien avait été créée.

En 1992, les Kurdes irakiens élisent un gouvernement et un président.

Cette autonomie des trois provinces kurdes sont ensuite renforcée en 2005, par la nouvelle constitution irakienne qui met en place un système fédéral.

Malgré un dialogue actif avec Bagdad, les points de tension entre Erbil et cette dernière demeurent nombreux et la forme que prendrait un Kurdistan indépendant est incertaine.

Actuellement, les Kurdes irakiens disposent de leur propre parlement, où ils peuvent adopter leurs propres lois et contrôler plusieurs domaines. Or ce parlement régional a suspendu depuis plusieurs années ses activités en raison de profondes divisions entre les principaux partis de la région. Une crise économique sévit dans la région, le pouvoir ayant notamment du mal à payer ses fonctionnaires.

La région du Kurdistan, riche en pétrole, a particulièrement souffert de la chute du prix du baril. L'engagement des forces kurdes contre Daech a été également extrêmement coûteux pour l'exécutif de la région.

ALLEMAGNE:

« Une victoire amère » pour Merkel

Le porte-parole du gouvernement français Christophe Castaner a évoqué hier une «victoire amère» pour Angela Merkel aux élections législatives qui voit la percée d'une extrême droite «très violente, très dure, très radicale, et en Allemagne plus qu'ailleurs encore».

«C'est la quatrième et en France quand on voit un chef de gouvernement gagner quatre fois, on est assez admiratifs», a déclaré le porte-parole du gouvernement français sur les médias RMC et BFMTV. «Ensuite, oui, on voit bien que cette victoire est amère. Elle est amère parce qu'elle voit monter une extrême droite très violente, très dure, très radicale, et en Allemagne plus qu'ailleurs encore. C'est marquant», a ajouté M.Castaner.

Le parti de droite nationaliste AfD a enregistré dimanche une percée historique pour un tel mouvement aux élections allemandes, brisant un tabou dans le pays qui se retrouve face à «un nouveau défi» selon les mots d'Angela Merkel.

Au pouvoir depuis 12 ans et trois mandats, Angela Merkel a remporté, à la tête des conservateurs allemands, les législatives de dimanche mais se retrouve affaiblie par le succès historique de la droite nationaliste et la difficulté de trouver des partenaires pour gouverner, après le refus des sociaux-démocrates de former une nouvelle coalition.

Les Libéraux allemands, probables partenaires de Mme Merkel dans le futur gouvernement, ont prévu dès dimanche qu'ils s'opposeraient au projet de budget de la zone euro d'Emmanuel Macron. «C'est essentiel dans la relation franco-allemande qu'il y ait ce moteur qui permette de changer les choses au plan européen, et (le président français) Emmanuel Macron qui a travaillé avec elle présentera demain une feuille de route pour transformer en profondeur l'Europe», a poursuivi M. Castaner, évoquant le nouveau discours sur l'Europe que le président français doit prononcer aujourd'hui à l'université de la Sorbonne, à Paris.

«L'idée est simple: elle est de considérer que si justement on veut lutter contre les nationalismes, les populismes dans chacun de nos pays, il faut une Europe puissante, forte qui protège, qui libère. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, donc il faut réinventer l'Europe», a résumé M. Castaner. Le président français n'a pas ménagé ses efforts depuis son élection en mai pour renouer un lien fort entre Paris et Berlin, avec en arrière-plan une ambition, «refonder» l'Europe après le séisme du Brexit.

IRAN

L'Iran ferme sa frontière terrestre avec le Kurdistan irakien

L'Iran a fermé ses frontières avec le Kurdistan irakien, a annoncé le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, lors de son point de presse hebdomadaire, a rapporté hier l'agence Tasnim. «A la demande du gouvernement irakien, nous avons fermé nos frontières terrestres et aériennes» avec le Kurdistan irakien, a déclaré Bahram Ghassemi qualifiant d'«illégal et illégitime le référendum» d'indépendance, organisé par la région autonome du Kurdistan irakien malgré l'opposition de Bagdad et des pays voisins.

L'Iran avait annoncé la suspension de tous les vols vers les aéroports d'Erbil et de Souleymanieh ainsi que tous les vols au départ du Kurdistan irakien transitant par l'Iran.

«L'Iran est attaché à l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale et l'évolution démocratique de l'Irak et toute action contraire à ces principes (...) pourra provoquer des dommages à tous, en particulier aux Kurdes», a déclaré encore M. Ghassemi.

Le président iranien Hassan Rohani avait de nouveau apporté, lors d'un entretien téléphonique dimanche soir avec le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, son soutien indéfectible.

«La République islamique d'Iran soutient totalement le gouvernement central irakien», a déclaré M. Rohani en soulignant l'opposition de Téhéran à toute action contraire à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Irak, selon l'agence officielle Irna.

PALESTINIENS

Le Premier ministre palestinien se rendra à Gaza le 2 octobre

Le Premier ministre palestinien Rami Hamdallah se rendra le 2 octobre dans la bande de Gaza, sa première visite depuis 2015, a indiqué hier le porte-parole du gouvernement palestinien.

«M. Hamdallah et des membres du gouvernement arriveront à Gaza lundi prochain afin de commencer à prendre le contrôle des responsabilités gouvernementales, après l'annonce par le Hamas qu'il était d'accord

pour dissoudre le comité administratif et laisser le gouvernement assumer complètement ses responsabilités», a déclaré le porte-parole du gouvernement Yousef al-Mahmoud dans un communiqué publié par l'agence palestinienne Wafa. «Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts de réconciliation en cours entre l'Autorité palestinienne et le Hamas», selon la même source. Le Premier ministre «a décidé, après

des consultations avec le président (de l'Autorité palestinienne) Mahmoud Abbas, que le gouvernement tiendra sa réunion hebdomadaire à Gaza la semaine prochaine», a précisé le communiqué. Le Hamas a annoncé le 17 septembre la dissolution de son «comité administratif» qui était perçu par l'Autorité palestinienne comme un gouvernement parallèle entravant la réconciliation.

APS

APS

FRANCE - ALGÉRIE

«Il est temps de dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie en reconnaissant les souffrances des victimes»

L'historienne française Sylvie Thénault a affirmé qu'il faut dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie en reconnaissant les souffrances des victimes, estimant que c'est la "meilleure façon" de procéder.

"Il est temps de dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie en reconnaissant sincèrement les souffrances des victimes et de sortir des bas usages de l'histoire", a-t-elle dit dans un entretien au quotidien La Croix, publié hier, avertissant que "tant que nous restons dans une mémoire partielle de la guerre, nous sommes pris dans un jeu de concurrence, non pas des mémoires mais des courants qui politisent ces mémoires".

Sylvie Thénault, directrice de recherche au CNRS et spécialiste de la guerre de Libération nationale, a estimé que la réconciliation des mémoires est "souhaitable".

Evoquant les courants qui politisent en France ces mémoires, elle cite "ceux qui défendent l'idée de reconnaître et réparer les souffrances des colonisés sont du côté de la gauche, de l'extrême gauche et de l'anticolonialisme", précisant que de l'autre côté, la cause des harkis "fut pendant longtemps utilisée par les nostalgiques de l'Algérie française".

"Mais la mémoire des pieds-noirs reste, elle, très politisée, notamment là où les enjeux électoraux sont importants pour le Front national comme dans le sud de la France", a-t-elle ajouté, estimant que l'avènement d'Emmanuel Macron à la présidence



peut représenter une opportunité. "Elle (l'élection d'Emmanuel Macron) peut représenter une opportunité, pas seulement par son positionnement politique +de droite et de gauche+", a-t-elle relevé, considérant "qu'il a aussi appris de la polémique déclenchée par ses propos qualifiant la colonisation de crime de l'humanité".

Pour l'auteur de "Histoire de la

guerre d'indépendance algérienne" (Ed. Flammarion, 2012), le président Macron appartient à une génération qui n'a pas connu la guerre, d'autant, a-t-elle soutenu, "il est entré en politique à un moment où l'antiracisme avait une forte valeur".

Macron "est d'une génération où l'indépendance de l'Algérie ne se discute plus. De ce fait, il peut poser des gestes,

y compris envers les Français d'Algérie, sans risque politique. Et il a la possibilité de reconnaître la responsabilité de la France, sur le modèle de Jacques Chirac en 1995 à propos de la collaboration", a-t-elle expliqué, considérant que les souffrances pendant la guerre "n'ont pas eu la même échelle".

"La torture et les exécutions sommaires ont concerné des centaines de milliers d'Algériens.

Quant aux camps de regroupements, ce sont deux millions d'Algériens qui y ont été placés.

La nature des souffrances est aussi à prendre en compte.

Ce n'est pas comparable d'avoir été victime de la torture ou d'avoir vu un proche exécuté et de s'être sauvé dans l'urgence pour échapper au massacre puis d'avoir vécu dans un camp des dizaines d'années dans des conditions certes misérables", a-t-elle tenu à souligner.

L'historienne, qui également l'auteur de "Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale" (Ed. Odile Jacob, 2012), préconise, à cet effet, une "approche globale" de la France vis-à-vis de la guerre de libération qui devra être accompagnée d'un "travail diplomatique" afin, dit-elle, que "les gestes et discours ici ne puissent pas être mal interprétés".

CINÉMA

"Réaliser des films sur les martyrs de la révolution libératrice est le moins que l'on puisse faire pour la Mémoire"

Réaliser des films sur les martyrs de la Révolution libératrice est "le moins que l'on puisse faire pour la mémoire historique", a affirmé le producteur et réalisateur Bachir Derrais.

Lors de son passage samedi soir à l'émission le "Forum de Constantine", dans le cadre de la seconde édition de la manifestation "Houna Quassantina", M. Derrais a estimé qu'"il est temps de produire des films qui dépoussièrent l'histoire de la Révolution pour la faire connaître à la nouvelle génération".

Il a précisé que faire connaître les personnalités historiques est "la moindre des choses à entreprendre eu égard aux sacrifices immenses qu'ils ont consentis pour le pays".

Le réalisateur, dont le parcours artistique a plus de 30 ans, a évoqué également son prochain film sur le parcours et la vie du chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi, en cours de tournage, révélant que cette réalisation est "en voie d'être finalisée".

A ce propos, M. Derrais a fait savoir qu'il a fait appel à des historiens connus et crédibles ainsi qu'à des témoignages de compagnons du chahid et de membres de sa famille pour les besoins du film afin de mettre davantage l'accent sur le côté humain de Ben M'hidi, assurant qu'une fois les dernières retouches apportées, le film sera présenté à plusieurs historiens pour avoir leur avis avant sa projection devant le grand public.

Il a ajouté que cette œuvre cinématographique historique a nécessité 5 ans de travail avant d'entamer les principales phases du tournage qui ont été réalisées en Algérie et en Tunisie, en plus des opérations de casting menées à travers 20 wilayas du pays pour choisir les acteurs du film.

Affirmant que ce film a nécessité la



participation de cinq scénaristes (trois algériens et deux étrangers) "pour apporter un plus à l'œuvre et la valoriser", il a soutenu que le titre du film n'a pas encore été défini pour l'instant.

Ce réalisateur a profité aussi de l'occasion pour révéler un autre projet artistique en cours de réalisation, portant sur le chantre de la chanson amazigh, Maâtoub Lounès, assassiné en juin 1998.

Au cours de ce forum organisé au "Café riche", situé dans le quartier de La Casbah de Constantine, des séquences exclusives du film sur le chahid Ben M'hidi ont été projetées, en plus d'un hommage rendu au réalisateur Bachir Derrais. La manifestation "Houna Quassantina", organisée à l'initiative de l'association "Numidi-Arts" en collaboration avec les Editions du champ libre, a pour objectif de se pencher sur la réalité de la ville de Constantine pour tenter d'opérer un changement vers le meilleur, apporter le plus souhaité pour cette cité deux fois millénaires, mais aussi de mettre sous les feux de la rampe les parcours professionnels de plusieurs éminentes personnalités dans différents domaines.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE SETIF- Avenue 17 octobre 1961 Sétif
(NIF :000 219 015 007 451) Tél : 036 84 96 52

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel

n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Sétif déclare un avis d'infructuosité d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans le quotidien « EL SARIH » du 28/12/2016 et « DK NEWS » du

28/12/2016 relatif à la réalisation Des Travaux D'amélioration Urbaine du projet : réalisation des travaux d'amélioration urbaine du site OULED

ADOUANE centre commune de OULED ADOUANE

Lot N02: amélioration et éclairage public de la cité EL KHARZA, et ce pour: Aucun pli qualifié techniquement, par manque du code d'éclairage public.

ALGÉRIE

L'Algérie se raconte à Lille pour valoriser la culture algérienne

Une manifestation culturelle, intitulée «L'Algérie se raconte» a été organisée samedi à Lille dans le cadre valorisation et de la promotion de la culture algérienne, a-t-on appris auprès du consulat général d'Algérie à Lille.

L'organisateur de cette manifestation de deux jours, l'Association des commerçants de la rue Nationale, en partenariat avec le consulat général d'Algérie à Lille, a concocté un riche programme en la circonstance englobant des expositions, des débats et des discussions, a-t-on précisé de même source.

Elle se veut une occasion pour donner beaucoup de visibilité aux artistes algériens dans leur diversité, et susciter un débat sur le rôle de la culture en France et en Algérie.

Au programme de cette manifestation, à but non lucratif, une exposition de l'artiste-peintre Farid Lakhdar Settout, des espaces dédiés à la vente et signature de livres des différents auteurs présents et aux échanges entre les artistes et le public. Des débats ont également



été organisés autour de la culture et de l'engagement citoyen en Algérie, de la mémoire et de l'histoire des Algériens en France (l'héritage). Ils sont animés par des universitaires, entrepreneurs, journa-

listes et sociologues. La projection du film «Wech Derna» de Riadh Touat, et la représentation du conte «Regarde plutôt la mer» de Kamel Zouaoui sont suivis de débats, a-t-on indiqué.

CONSTANTINE :

Inauguration en novembre de la bibliothèque urbaine de Bab El-Kantara

La bibliothèque urbaine, réalisée au quartier Bab El Kantara, au centre ville de Constantine, ouvrira ses portes en novembre prochain, a annoncé samedi le directeur des équipements publics (DEP), Mohamed Zegadi.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que les travaux de cette structure culturelle ont été achevés et qu'il «ne reste que les dernières retouches», parallèlement à l'installation des équipements modernes en vue de son inauguration à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. Il a ajouté que «la découverte de vestiges archéologiques lors des premières opérations de



terrassment pour le lancement de ce projet a obligé l'entreprise chargée de la réalisation à modifier son planning».

La mise en service de cette bibliothèque urbaine permettra de mettre à la disposition des habitants de cette ville en particulier un «espace approprié» pour encourager les jeunes à la lecture à travers le grand nombre

de titres qui sera proposé aux lecteurs dans tous les domaines, selon le DEP.

Cette infrastructure, réalisée dans un style architectural maghrébin, s'ajoute aux autres structures culturelles affectées ces dernières années au bénéfice de la wilaya de Constantine dont la grande salle de spectacles «Ahmed Bey» (Zénith), les annexes de la

maison de la culture réparties sur les dairas de la wilaya et autres commodités qui avaient fait l'objet de vastes actions de mise à niveau, a-t-il noté. Cette bibliothèque qui surplombe la vallée de l'oued Rhumel, dispose d'espaces numériques dotés d'équipements sophistiqués, de salles de conférences, de lecture et d'Internet destinées à toutes les catégories d'âge.

La bibliothèque urbaine de Bab El Kantara, confié à un bureau d'étude et une entreprise de réalisation algériens, fait partie des projets inscrits dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», et a nécessité la mobilisation de un (1) milliard de dinars, a-t-on rappelé.

CINÉMA

L'Algérie invitée d'honneur du 28^e Festival du film arabe de Fameck (France)

Le cinéma algérien sera à l'honneur au 28^e Festival du film arabe, prévu du 4 au 16 octobre à Fameck (nord-est de la France), indiquent les organisateurs sur le site Internet du festival.

Une dizaine de films de cinéastes algériens sont programmés en compétition dans les différentes sections de ce festival compétitif aux côtés de films de Tunisie, Maroc et du Liban, entre autres.

Le long métrage de fiction «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui, présenté récemment à Alger en avant-première, concourt au «Grand prix», une des six catégories compétitives de ce festival, aux côtés de «L'Etoile d'Alger» (2016) de Rachid Benhadj (2016), «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi, «Timgad» (2016) de Fabrice Benchaouche et «Le patio» de Sid-Ali Mazif.

Dans la catégorie «court métrage», des œuvres de jeunes cinéastes algériens à l'instar de «Le chant des vagues» de Karim Benhadj, «Entre les chambres» de Merouane Boudiab et «La reine des fourmis» de Leila Artese seront présentées en compétition aux côtés de films de Tunisie, du Liban, du Maroc et de France.

Le long métrage de fiction «Monsieur Lazhar» du canadien Philippe Falardeau, sera présenté en présence de Mohamed Fellag, personnage principal du film qui raconte l'histoire d'un immigré algérien, demandeur d'asile au Canada.

Parallèlement aux projections, des rencontres autour de la production et la réalisation seront également animées par des professionnels du cinéma algérien lors de cette édition dédiée à la nouvelle génération de cinéastes.

L'art pictural sera, d'autre part, présent à travers une exposition de photographies intitulée «A la découverte de l'Algérie».

Le cinéaste Mohamed-Lakhdar Hamina devra animer une rencontre avec le public autour de son parcours et ses œuvres notamment «Crépuscule des ombres» et «Chroniques des années de brasse», Palme d'or du Festival de Cannes (1975, France).

L'humoriste Fellag se produira le 10 octobre en spectacle pour présenter son dernier one man show «Bled Runner», une rétrospective de textes puisés dans la matière de tous ses précédents spectacles.

Sorti en 2015, «Bled Runner» mis en scène par Marianne Epin, le spectacle a recueilli les faveurs du public en France où il a été en tournée après sa sortie.

Fondé en 1990, le Festival du film arabe de Fameck un rendez-vous annuel dédié au cinéma des pays arabes et de la Méditerranée qui attire chaque année des milliers de spectateurs.

APS

ÉTATS-UNIS - CANADA

«Kingsman: le cercle d'or» détrône «Ça» au box-office nord-américain

Le film «Kingsman: le cercle d'or» a détrôné «Ça» en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end à l'affiche, selon les chiffres provisoires fournis dimanche par Exhibitor Relations.

Le long-métrage de Matthew Vaughn à la distribution riche en célébrités (Colin Firth, Mark Strong, Julianne Moore, Halle Berry...) a généré 39 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada.

Il devance le film d'horreur adapté du célèbre livre de Stephen King et qui met en scène une bande d'adolescents aux prises avec le clown Pennywise.

«Ça» a rapporté 30 millions sur le week-end et 266,3 millions depuis sa sortie il y a trois semaines. Le podium est complété par «Lego Ninjago: le film» et ses



21,2 millions de dollars amassés. Quatrième, le film d'action «American Assassin» recule de deux places pour sa deuxième semaine à l'affiche avec 6,2 millions encaissés pour 26,1 millions au total, devant la comédie romantique «Home Again» qui a récolté 3,3 millions (22,3 en trois

semaines). Voici la suite du top 10: 6 - «Mother!» (3,2 millions, 13,4 en deux semaines) 7 - «Friend Request» (2,4 millions, nouveauté) 8 - «Hitman & Bodyguard» (1,8 million, 73,5 en six semaines) 9 - «Stronger» (1,7 million, nouveauté) 10 - «Wind River» (1,2 million, 31,6 en huit semaines).

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET : L'Algérienne Inès Ibbou débute contre une Italienne

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou sera opposée aujourd'hui à l'Italienne Anna Maria Procacci, au premier tour du tableau final d'un tournoi professionnel féminin, organisé du 25 septembre au 1er octobre à Hammamet (Tunisie), suivant le programme de compétition dévoilé hier par les organisateurs.

En cas de victoire, la sociétaire de l'Académie de Valence affrontera la gagnante du match mettant aux prises la Tunisienne Mouna Bouzgarrou et la Française Marie Temin.

Ce tournoi doté d'un prize-money de 15.000 USD a drainé certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, la Bulgare Isabella Shnikova (303e) et la Belge Marie Benoît (434e), alors qu'Ibbou vient de réaliser un bond de 299 places dans le nouveau classement de la WTA, et pointe désormais au 809e rang.

Il s'agit du quatrième tournoi consécutif pour la championne d'Afrique de 2015 à Hammamet, où elle a considérablement brillé cet été, en remportant notamment le double du premier tournoi, le simple du second, avant de se faire éliminer en quarts de finale dans le troisième.

MONDIAUX-2017 DE CYCLISME: Le Slovaque Sagan sacré pour la troisième fois

Le Slovaque Peter Sagan a remporté pour la troisième fois de suite le titre de champion du monde de cyclisme, dimanche à Bergen, une performance inédite dans l'histoire de la compétition. Sagan a devancé in-extremis, d'une demi-roue, le Norvégien Alexander Kristoff pour s'imposer une troisième fois, après ses succès de Richmond (Etats-Unis) en 2015 et Doha (Qatar) l'année passée.

L'Australien Michael Matthews a pris la troisième place d'une course que le Français Julian Alaphilippe, seul en tête dans les derniers kilomètres, a longtemps espéré gagner.

Alaphilippe a été rejoint dans les rues de Bergen, sans que la télévision, réduite à ce moment à ces caméras fixes, puisse diffuser les images. «Ce n'était pas facile. Dans les cinq derniers kilomètres, j'ai pensé que c'était perdu. On a tous essayé d'y aller, moi, Gaviria, et on a réussi à revenir», a déclaré le Slovaque, la star du peloton par son sens du spectacle et sa popularité.

La course, qui a connu un grand succès populaire, s'est jouée dans le dernier tour de circuit (19,1 km), sous un ciel nuageux mais sans pluie.

Sagan (27 ans), a sauvé une saison qui ne comportait aucun très grand succès pour un coureur de son statut, hormis une étape du Tour de France avant qu'il soit exclu de la Grande Boucle pour sprint dangereux.

«Je veux dédier ce titre à Michele Scarponi (décédé accidentellement en avril dernier), je pense très fort à lui, et à mon épouse qui attend un enfant», a ajouté Sagan.

Le Slovaque a rejoint au palmarès les quatre coureurs (Binda, Van Steenberghe, Merckx et Freire) qui ont gagné trois fois le championnat du monde. Mais il est le premier à s'imposer trois fois de suite.

FORMULE 1 : Aston Martin sponsor titre de l'écurie Red Bull à partir de 2018

L'écurie Red Bull, qui participe au championnat du monde de Formule 1, a annoncé lundi qu'elle serait renommée Aston Martin Red Bull Racing à compter de la saison prochaine, conséquence d'un partenariat renforcé avec le fabricant anglais de voitures de luxe. La marque créée en 1913 a quitté la F1 en 1960, et y a fait son retour en tant que sponsor de Red Bull l'an passé, son logo apparaissant sur le flanc des monoplaces de Max Verstappen et Daniel Ricciardo.

«Nous avons accru nos relations cette année et nous sommes fiers de renforcer ce partenariat et de voir l'équipe courir sous le nom d'Aston Martin Red Bull Racing en 2018», a commenté Christian Horner, le patron de l'écurie. Red Bull a dévoilé en mars 2016 un projet visant à créer une voiture de sport de «nouvelle génération» en collaboration avec Aston Martin, la Valkyrie. Produite à 150 exemplaires, elle sera bientôt disponible au prix de 3 millions de dollars et pourra aller de 0 à 100 km/h en 2,5 secondes. Ce projet est mené par la filiale «Technologies Avancées» de Red Bull et supervisé par le directeur technique de l'écurie, l'ingénieur Adrian Newey. Dans ce cadre, Red Bull a indiqué lundi la création d'un centre situé près de son siège de Milton Keynes (Grande-Bretagne) où 110 ingénieurs et designers d'Aston Martin travailleront désormais.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE (JEUNES): Dernière ligne droite pour les Algériens avant le rendez-vous ougandais

Les sélections algériennes d'haltérophilie (cadets et juniors/filles et garçons) effectuent, depuis quelques jours, leur dernier stage pré-compétitif de préparation aux Championnats d'Afrique de la catégorie, prévus du 7 au 14 octobre à Entebbe (Ouganda), a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAH).

L'haltérophilie algérienne sera présente dans toutes les catégories de poids (six en cadettes et juniors filles, huit en cadets et autant en juniors garçons), selon le président de l'instance fédérale, Larbi Abdelouali.

«Ces Championnats d'Afrique des jeunes catégories constituent un objectif principal pour nos athlètes qui se préparent en conséquence depuis le début de saison. C'est leur 3^e et dernier regroupement qui sera clôturé, la veille du départ pour l'Ouganda, avec le choix définitif des athlètes qui auront l'honneur de représenter l'Algérie à ces toutes», a déclaré à l'APS le président de la FAH.

Sous la houlette de l'entraîneur Youcef Chekri et son adjoint Abdelmalik Mezouar, les filles ont élu domicile à Mostaganem où elles



sont soumises à un travail «intense», avec, au programme, du bi-quotidien et des tests de fin de stage pour déterminer les plus aptes à être du voyage en Ouganda.

Quant aux cadets, le centre sportif Sveltess à Chéraga (Alger) a été choisi pour les regrouper et poursuivre le travail, sous le regard de leur coach, Azzeddine Basbas qui prépare ses poulains avant d'en sélectionner les meilleurs.

Pour leur part, les juniors garçons poursuivent leur préparation au complexe de Zemmouri (Boumerdes), sans Aymen Touaïri, médaillé de bronze des derniers Mondiaux-2017 juniors de Tokyo, qui se trouve depuis presque un mois en Turquie avec l'entraîneur national des juniors, Abdelmounaim Yahiaoui, pour préparer et les Championnats d'Afrique d'En-

tebbe et les Mondiaux seniors, prévus en novembre prochain aux Etats-Unis. Le président de la FAH s'attend à ce que le rendez-vous continental soit «assez relevé» chez les deux sexes, vu la présence notamment d'athlètes du Nigeria, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Libye, du Cameroun et de l'Afrique du Sud. En plus des titres en individuels, le sacre par équipes des catégories jeunes (cadet et juniors/garçons et filles) sera aussi très disputé par les nations participantes qui essayeront de récolter le maximum de points possibles pour remporter le Graal.

Il est à rappeler que chaque médaille remportée sera comptabilisée en points pour définir le podium par équipes (or=28 points, argent=27 pts, bronze=26 pts, 4^e place=25 pts et ainsi de suite).

BÉCHAR : Ouverture prochaine de la première base nautique du sud du pays

La première base nautique dans tout le sud du pays sera ouverte en octobre prochain à Bechar à la pratique des sports nautiques et de voile, a-t-on appris hier du directeur du secteur de la jeunesse et des sports (DJS) à Bechar.

Cette nouvelle infrastructure sportive et de loisirs de jeunes, implantée au lac du barrage de Djorf-Et-torba, sera ouverte officiellement au début d'octobre prochain dans le but de promouvoir et de développer la pratique des différentes disciplines sportives nautiques, et sera dédiée aux loisirs de la population, surtout en période estivale, a précisé à l'APS M. Yazid Zouaoui.

Cette base nautique, dont les travaux ont été lancés en 2015 et ont nécessité un investissement public de 54 millions DA, sera un centre de développement des activités sportives de la planche à voile, la voile légère, la plongée marine, la pêche sportive ainsi que d'autres sports nautiques et leur vulgarisation auprès des amateurs et des jeunes de la région, a-t-il affirmé.

«Nous comptons la rendre à l'avenir un espace adéquat pour les stages techniques et de formation des élites régionales et nationales appelées à prendre part

aux compétitions nationales et internationales se déroulant dans les eaux continentales», a indiqué le même responsable. «Cette nouvelle et unique structure sportive du genre dans le sud du pays, qui dispose aussi d'une aile d'hébergement de huit (8) chambres, constituera un autre support de promotion et de développement du tourisme de jeunes et d'autres activités touristiques dans cette zone humide», a dit M. Zouaoui. Et d'ajouter: «Elle sera aussi une aire de repos et de loisirs pour les jeunes et les familles des communes de Bechar, Kenadza et Meridja, des collectivités qui lui sont limitrophes et qui accusent un déficit en ce type d'infrastructures de loisirs».

Cette base nautique, réalisée selon les normes nationales et internationales en la matière, est située sur l'une des berges du barrage précité (65 km au sud de Bechar) et qui s'étend sur une superficie globale de 21.500 km², dont 94 km² constituent son lac, alimenté essentiellement par les eaux de Oued-Guir, le plus important oued dans le sud-ouest du pays, a-t-il poursuivi. Le barrage de Djorf-Et-torba dispose d'une capacité de retenue de 365 millions de mètres-cubes d'eau.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL : Un bond de 299 places pour l'Algérienne Inès Ibbou (WTA)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a fait un bond de 299 places dans le nouveau classement mondial féminin, dévoilé lundi par la WTA et pointe désormais au 809e rang.

La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) doit cette belle ascension au bon parcours qu'elle a réalisé dernièrement à Hammamet (Tunisie), où elle a remporté notamment un double, puis un simple,

avant de se faire éliminer en quarts de finale, lors de son troisième tournoi.

La championne d'Afrique de 2015 (18 ans) dispute actuellement son quatrième tournoi consécutif à Hammamet et dont elle a directement intégré le tableau final.

Un tournoi à 15.000 USD, organisé du 25 septembre au 1er octobre, sur terre battue.



DANONE NATIONS CUP 2017: L'équipe de la Sûreté de wilaya de Jijel termine à la 22e position

L'équipe de la Sûreté de wilaya de Jijel, représentant l'Algérie à la finale mondiale de la Danone Nations Cup 2017 (ouverte aux enfants âgés de 10 à 12 ans) disputée à New York (USA), a clôturé la compétition au 22e rang, alors que le titre est revenu au Mexique qui a succédé au palmarès à l'Allemagne.

Tirée dans le groupe A, l'équipe algérienne a perdu ses trois matchs de poule, devant respectivement la Hongrie (1-2), la Roumanie (0-1) et l'Argentine (0-1).

Disputant par la suite les matchs de classement de la 17e à la 32e place, l'équipe jijelienne a gagné sa première rencontre face à la Bulgarie (2-0), avant de perdre face à la Chine 1-2 après le temps additionnel (1-1).

Lors des deux rencontres qui clôturaient sa participation, la formation algérienne a enregistré sa seconde victoire aux dépens de la Belgique (2-1), avant de terminer sur une petite défaite face aux Pays-Bas (0-1).

Un revers synonyme de 22e place juste derrière son adversaire du jour. L'équipe de la sûreté de wilaya de Jijel a amélioré ainsi le classement de l'école de Chef (28e) qui avait représenté l'Algérie lors de la précédente édition en France (2016).

Le titre de la 15e édition de la finale mondiale de la Danone Nations Cup a été remporté par le Mexique, victorieux en finale de l'Argentine (2-0), alors que la 3e position est revenue au Maroc, après son succès devant la Roumanie, après le



temps additionnel 2-1 (1-1). Trente-deux (32) équipes représentant les cinq continents avaient été réparties sur huit groupes de quatre lors du premier tour.

L'équipe de la sûreté de wilaya de Jijel s'était qualifiée pour la finale mondiale de la Danone Nations Cup 2017 aux dépens de celle de Nezla Touggourt (2-0), en finale d'un tournoi auquel avaient pris part 16

écoles de football représentant 16 wilayas et qui s'étaient distinguées lors des phases régionales.

Près d'un million d'enfants âgés entre 10 et 12 ans issus des différentes écoles de football ont pris part aux différents tours éliminatoires tenus en Algérie depuis 2003, année du lancement de la Danone Nations Cup.

En sus de l'aspect purement

sportif, des ateliers de nutrition ont été organisés parallèlement à la compétition dans le but de sensibiliser les jeunes sportifs sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.

La Danone Nations Cup est la plus grande compétition internationale de football, semi-officielle, pour les enfants de 10 à 12 ans (catégorie U-12) organisée à l'initiative du groupe Danone.

LIGUE 2 MOBILIS :

Le président de l'ASM Oran crie à la «déstabilisation»

Le président du conseil d'administration de l'ASM Oran, Mohamed El Morro, a indiqué, hier, que les tâches étaient bien définies au sein du staff technique de son équipe première de football, dénonçant des «tentatives de déstabilisation» dont ferait l'objet le club.

«Certains milieux sont en train de semer la zizanie au sujet de la répartition des tâches du staff technique de l'ASMO.

Je tiens à préciser que le premier responsable de la barre technique est Salem Laoufi.

Hadj Merine, lui, est son premier assistant, contrairement à ce que tentent de faire croire certains», a déclaré El Morro à l'APS.

Salem Laoufi a été engagé cet été pour

diriger la barre technique du club de Ligue 2 nationale, tandis que Merine a effectué son retour en équipe première où il avait déjà travaillé en tant qu'entraîneur-assistant il y a deux saisons.

«Au moment où les résultats de l'ASMO sont encourageants en ce début de saison, des tentatives de déstabilisation sont actionnées par certaines parties.

Le staff technique est homogène et tout a été tiré au clair à propos du statut de chacun de ses membres avant même le début des préparatifs de la nouvelle saison», a estimé El Morro.

Revenant sur les quatre premières journées du championnat, pendant lesquelles les Vert et Blanc ont réussi à glaner huit

points de deux victoires et deux nuls, le premier responsable de la formation oranaise n'a pas caché sa satisfaction tout en refusant de verser dans l'euphorie.

«Nous sommes tous contents de ce départ, mais le chemin est encore long. Il est encore prématuré de parler d'accession.

L'équipe a connu des changements notamment durant l'intersaison, aussi bien sur le plan de l'effectif que du staff technique.

Un grand travail l'attend pour espérer retrouver l'élite», a souligné le même dirigeant. Lors de la prochaine journée, l'ASMO rendra visite au GC Mascara, vendredi (16h00) au stade de l'Unité africaine.

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE) :

CS Constantine- MC Alger avancé au vendredi 29 septembre à 17h00

Le match entre le CS Constantine et le MC Alger comptant pour la 5e journée de la Ligue 1 Mobilis initialement programmé le 10 octobre a été avancé au vendredi 29 septembre (17h00) au stade Chadid-Hamaloui de Constantine, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Ce changement de date intervient après l'élimination du MC Alger en 1/4 de finale de la

Coupe de la Confédération africaine par le Club Africain.

Le Algérois vainqueurs à l'aller 1-0, se sont inclinés au match retour (2-0) dimanche soir au stade Rades de Tunis.

Avec 7 points au compteur, le CSC partage la 4e place avec le JS Saoura, Paradou AC et le MC Oran, alors que le MCA pointe au 12e rang (4 points) et un match en moins contre l'OM Médéa.



SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL:

Confiance renouvelée au sélectionneur Lucas Alcaraz



La Fédération algérienne de football (FAF) a renouvelé sa confiance au staff technique de la sélection algérienne sous la conduite de Lucas Alcaraz au moins jusqu'à la fin de la campagne des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 prévue en novembre prochain, a indiqué l'instance fédérale dimanche soir.

La décision a été prise par le Bureau Fédéral de la FAF, réuni ce dimanche au centre technique national à Sidi Moussa, sous la présidence de Kheireddine Zetchi, a précisé la FAF sur son compte twitter.

À la tête de la sélection algérienne depuis avril 2017, le technicien espagnol a enregistré deux victoires contre la Guinée (2-1) en amical et le Togo (1-0) en qualification de la CAN-2019 et deux défaites de rang face à la Zambie (3-1, 0-1) en qualification du Mondial 2018 en plus d'une élimination du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2018 face à la Libye (1-2, 1-1), une compétition réservée aux joueurs locaux.

La prochaine sortie officielle des Verts est prévue le 7 octobre prochain contre le Cameroun à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

Une rencontre sans enjeu puisque les deux équipes sont hors course pour la qualification au Mondial russe.

La dernière rencontre des éliminatoires du mondial 2018 aura lieu en novembre prochain à Constantine contre le Nigeria, l'actuel leader du groupe B avec 10 points devant la Zambie 7 points.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 FINALE, RETOUR) : Le MCA éliminée par le Club Africain (0-2)

Le MC Alger a été éliminé en quart de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, après sa défaite contre les Tunisiens du Club Africain (2-0 / 1e mi-temps 1-0) dimanche soir au stade de Rades (Tunis), pour le compte du match retour.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mouatez Zemzemi sur pénalty (21') et Saber Kheili (82') pour le Club Africain.

Au match aller le MCA avait gagné (1-0) au stade du 5 juillet (Alger).

En demi-finale, le Club Africain (Tunisie), affrontera Supersport (Afrique du Sud), qui a validé son billet pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine samedi devant Zesco United (Zambie).

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP) : Réunion du conseil d'administration jeudi 28 septembre

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Football Professionnel (LFP), tiendra ce jeudi 28 septembre 2017, a annoncé la LFP dimanche sur son site officiel. Sa sera une réunion ordinaire des membres du conseil d'administration de la LFP, qui va se dérouler au siège de la Ligue à Alger. L'instance chargée de la gestion de la compétition des championnats professionnels de la ligue 1 et 2 Mobilis, n'a pas divulgué des détails, concernant les dossiers qui vont être traités par les membres du conseil d'administration lors de la réunion du jeudi prochain.

LIGUE 1 : Attouche (DRBT) et Cissé (CSC) en tête du classement des buteurs avec 4 réalisations

L'attaquant du DRB Tadjenanet Mohamed Hicham Attouche et son homologue malien du CS Constantine, Muhamed Moutar Cissé caracolent en tête du classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football, avec quatre réalisations chacun. Resté muet au cours de la 4e journée qui a vu son équipe s'incliner à domicile face au MC Oran (1-0), Attouche a cumulé ses quatre buts au cours des trois premières journées, respectivement contre l'Olympique de Médéa, l'USM Alger et le CS Constantine, contre lequel il s'était offert un doublé. De son côté, Cissé a attendu la 4e journée pour rejoindre Attouche en tête de ce classement des meilleurs buteurs, en plantant sa 4e banderille lors du déplacement chez l'USM El Harrach (1-1).

Dans le palier inférieur, c'est l'attaquant de l'ASO Chlef Sofiane Baouche qui caracole en tête des meilleurs buteurs de la Ligue 2 Mobilis, également avec quatre réalisations personnelles depuis l'entame de la saison.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (DEMI-FINALES): Le programme des matchs

Programme des demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévues le week-end prochain.

Samedi 30 septembre 2017 Pretoria :

Supersport (RSA) - Club Africain (TUN) 14h00
Dimanche 1er octobre 2017
Lubumbashi : TP Mazembe (RDC) - FUS Rabat (MAR) 14h30
Les demi-finales retour sont prévues le 20 octobre.

MONDIAL-2018/AMICAUX/ RUSSIE: Kokorin rappelé après ses déboires extra-sportifs

L'attaquant Alexander Kokorin, qui n'a plus joué pour la Russie depuis novembre 2016 après ses déboires extra-sportifs, a été rappelé en sélection pour affronter en amical la Corée du Sud et l'Iran en octobre, a annoncé lundi le sélectionneur du pays hôte du Mondial-2018.

La Russie, qualifiée pour le Mondial-2018 en tant que pays-hôte, a retenu 27 joueurs pour recevoir la Corée du Sud le 7 octobre à Moscou puis l'Iran le 10 à Kazan.

L'attaquant de 26 ans du Zenit St Petersburg, qui a inscrit 13 buts en 51 sélections, n'a plus porté les couleurs nationales depuis le 15 novembre 2016.

Dans la foulée de la piteuse élimination lors de l'Euro-2016, Kokorin avait été aperçu dans un établissement nocturne à Monaco en compagnie de son coéquipier Pavel Mamaev.

Selon la télévision russe Life, les deux joueurs avaient dépensé plus de 250.000 euros pour acheter près de 500 bouteilles de champagne. Kokorin avait immédiatement été sanctionné par son club avant de traverser ensuite une saison



sans éclat sportif. En mars, il a également commis une infraction routière et le sélection-

neur Stanislav Cherchesov l'avait appelé à être "professionnel sur et en dehors du ter-

rain". Cette saison il semble avoir entendu le conseil: il a inscrit sept buts en 11 matches.

LIGUE DES CHAMPIONS - BAYERN MUNICH : Un ex-retraité pour remplacer Neuer, blessé

Le Bayern Munich a annoncé lundi avoir appelé à la rescousse le gardien Tom Starke, parti à la retraite en juin et "réactif" dans l'urgence pour l'enregistrer sur sa liste de joueurs autorisés à disputer la Ligue des champions, en remplacement du titulaire Manuel Neuer, blessé.

Ce dernier a été victime d'une lésion osseuse au pied gauche et ne devrait pas reprendre avant janvier.

Le règlement de l'Union européenne de football (UEFA) donne au club la possibilité de le réinscrire en C1 en début d'année.

Starke, âgé de 36 ans, avait pris sa retraite en fin de saison dernière pour de-

venir coordinateur des gardiens au centre de formation du Bayern.

Il a été prié de reprendre l'entraînement la semaine dernière et de se tenir à disposition en cas de besoin. Le remplaçant numéro un du champion du monde est Sven Ulreich. Il a été critiqué vendredi lorsqu'il a commis une énorme bévue contre Wolfsburg, permettant aux visiteurs menés 2-0 de revenir dans le match puis d'égaliser 2-2 à l'Allianz Arena.

La doublure d'Ulreich est pour l'instant Christian Früchtel, né en 2000 et gardien de l'équipe d'Allemagne des moins de 17 ans. L'UEFA interdit aux clubs de modifier



leur liste de joueurs de champ pendant la phase de poules, mais ce point ne s'applique pas aux gardiens de but.

ITALIE : Le président de la Juventus Andrea Agnelli suspendu une année

Le président de la Juventus Turin, Andrea Agnelli, a été condamné à un an de suspension et 20.000 euros d'amende pour une affaire de vente de billets d'accès au stade à des groupes "Ultras", a annoncé lundi la Fédération italienne de football (FIGC).

Trois autres dirigeants du club écoperont de la même peine, tandis que le club devra verser une amende de 300.000 euros pour la vente de ces billets à des groupes pour certains infiltrés par la n'drangheta, la mafia calabraise, qui les a revendus bien plus cher.

Le procureur du tribunal sportif avait requis deux ans et demi de suspension et l'extension de la sanction au ni-

veau européen contre Agnelli, qui vient d'être élu à la présidence de l'Association européenne des clubs, ainsi que deux matches à huis clos en plus de l'amende pour le club.

L'avocat du président de la Juventus avait pour sa part demandé la relaxe et a déjà annoncé à la presse qu'il entendait faire appel.

Cette procédure devant la justice sportive fait suite à une enquête ouverte par le parquet de Turin concernant la vente de billets à des groupes "Ultras" infiltrés.

Aucun responsable du club turinois n'a été condamné dans le volet pénal, Andrea Agnelli ayant seulement été entendu en tant que témoin. Il avait



alors reconnu des rencontres avec Rocco Dominello, un supporter "ultra" proche de la n'drangheta condamné à plus de sept ans de prison dans cette affaire. La justice sportive

reproche en particulier à la Juventus d'avoir vendu aux groupes "Ultras" des blocs entiers de billets alors qu'il n'est pas autorisé à en vendre plus de quatre à la fois.

C1/MAN CITY: Rétabli de sa blessure, Mendy dans le groupe pour Donetsk

Le défenseur latéral international français de Manchester City Benjamin Mendy, touché en championnat à un genou, figure lundi dans le groupe manucien pour le déplacement de la 2e journée de Ligue des champions de football chez le Shakhtar Donetsk mardi.

"Nous allons le tester et voir s'il est capable de jouer", a expliqué

son entraîneur Pep Guardiola, lors d'une conférence de presse relayée par le compte Twitter du club.

Le Français avait été touché lors de la victoire à Crystal Palace samedi (5-0).

Il était sorti à la 29e minute, victime d'un coup sur un genou.

"Gros coup pour moi, mais je

vais être OK Inchallah", avait-il rassuré ensuite sur les réseaux sociaux.

Didier Deschamps doit annoncer jeudi sa sélection pour affronter la Bulgarie et la Biélorussie lors des deux derniers matches cruciaux des qualifications pour le Mondial-2018.

APS



LA PRESSE ITALIENNE ENCENSE MATUIDI !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Blaise Matuidi (30 ans, 6 matchs en Serie A avec Juventus Turin cette saison) réalise des débuts parfaits avec la Juventus Turin. Parti du Paris SG où il ne semblait plus être indispensable, le milieu de terrain français s'est rapidement imposé en Italie. A tel point que la presse italienne s'enflamme totalement après sa nouvelle grosse prestation contre le Torino (4-0), ce week-end.



THIAGO SILVA CHERCHE LA TAUPE

Interrogé après le nul contre Montpellier (0-0) sur les fuites dans la presse concernant certaines discussions dans le vestiaire du Paris Saint-Germain, Thiago Silva (33 ans, 5 matchs en L1 cette saison) n'a pas masqué son agacement. Le défenseur central du club de la capitale veut trouver la taupe trop bavarde.

"On en a parlé entre nous. C'est vrai qu'ici, c'est un peu plus difficile pour que ça reste entre nous. Chaque fois qu'il se passe quelque chose, tout sort dans la presse le jour suivant. Je ne sais pas ce qui se passe mais si on trouvait cette personne qui parle...", a lâché le capitaine parisien dans des propos rapportés par 20 Minutes.

Dernier exemple en date, l'altercation révélée par L'Equipe deux jours après la brouille entre Edinson Cavani et Neymar sur le fameux penalty contre Lyon (2-0).

QUELLE ÉQUIPE POUR ZIDANE ?

C'est le choc de cette deuxième journée de Ligue des Champions. Le Real Madrid, tenant du titre, affronte le BVB pour une rencontre au sommet du groupe H. Surtout, les Madrilènes disputeront leur deuxième rencontre européenne en plein doute. En championnat les hommes de Zidane calent et ne sont qu'à la 5ème place de Liga à sept longueurs derrière l'ennemi juré blaugarana. Mais quoi de mieux que la Ligue des Champions pour se rassurer ? Le challenge est en tout cas de taille. Les joueurs du BVB enchaînent les bonnes prestations et son leaders de Bundesliga avec 5 victoires et 1 match nul en 6 rencontres. Pour leur dernière sortie, les hommes de Peter Bosz ont frassé Mönchengladbach (6-1). De quoi faire peur aux Madrilènes. Pour cette deuxième rendez-vous de Ligue des Champions, Zidane doit en plus faire face aux blessures : Benzema, Marcelo ne seront pas disponibles. L'entraîneur madrilène devrait titulariser Nacho, un défenseur de garanties qui déçoit rarement lors de ses apparitions en tant que titulaire. S'agissant de Karim Benzema, il sera remplacé par Isco. Ce qui permettra au Real Madrid d'évoluer dans un 4-4-2, le même schéma qui lui avait permis de soulever la Ligue des Champions face à la Juventus de Turin. En pointe, Zizou fera confiance au duo Bale-Ronaldo. S'agissant du milieu de terrain, Kroos, qui semblait indisponible et qui n'a pas pu jouer face à Alaves, devrait, aux dernières nouvelles, être titulaire au coup d'envoi de la rencontre.



Thauvin pense fort à Tapie

Ancien président de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie souffre d'un cancer de l'estomac avec extension sur le bas de l'œsophage. Dans ces moments douloureux, l'ex-patron du club phocéen peut compter sur le soutien de tout le peuple marseillais, à l'image de l'ailier Florian Thauvin (24 ans, 7 matchs et 2 buts en L1 cette saison) qui a eu une pensée pour lui dimanche après le succès face à Toulouse (2-0).

"J'apporte tout mon soutien à M. Tapie. C'est bien d'avoir gagné ce soir, j'espère qu'on lui a donné de la force", a lancé l'ancien Bastiais. Sur Twitter (voir la brève de 08h45), le président de l'OM, Jacques-Henri Eyraud, a également dédié le succès face aux Violets à son prédécesseur (1986-1994). Un peu plus tôt, le stade Vélodrome avait lui aussi apporté son soutien à l'ancien dirigeant

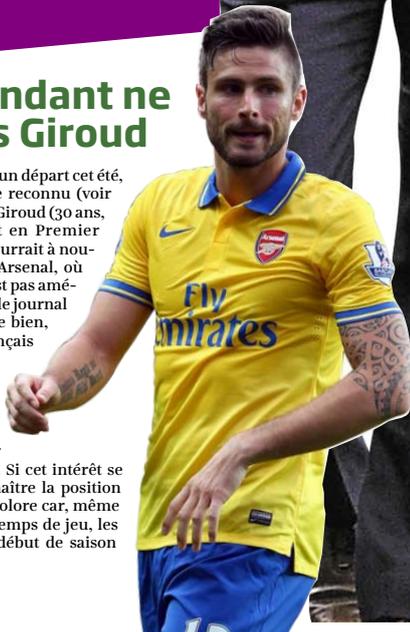
Fran Escriba viré

Corrigé par Getafe (0-4) dimanche, Villarreal a décidé de se séparer de son entraîneur Fran Escriba. Le club espagnol a annoncé ce lundi le limogeage de celui qui entraînaient le sous-marin jaune depuis août 2016. Le nom de son successeur sera annoncé dans les prochaines heures. Après six journées de Liga, Villarreal occupe la 14e place avec 7 points.

Un prétendant ne lâche pas Giroud

Déjà passé proche d'un départ cet été, comme il l'a lui-même reconnu (voir ici), l'attaquant Olivier Giroud (30 ans, 5 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) pourrait à nouveau songer à quitter Arsenal, où son temps de jeu ne s'est pas amélioré, cet hiver. D'après le journal The Mirror, cela tombe bien, un prétendant du Français est toujours à l'affût.

Selon la même source, Everton compterait en effet revenir à la charge en janvier avec une offre à hauteur de 45 millions d'euros. Si cet intérêt se confirme, reste à connaître la position des Gunners et du Tricolore car, même s'ils lui offriraient du temps de jeu, les Toffees effectuent un début de saison décevant.



Ancelotti regrette son attitude envers le PSG

Champion de France 2013 avec le PSG, Carlo Ancelotti n'est pas resté plus d'un an et demi aux commandes du club parisien. Aujourd'hui à la tête du Bayern, le technicien italien avoue avoir manqué de tact au moment de rejoindre le Real Madrid. Séquence nostalgique. Ce mercredi, à l'occasion du choc de la 2e journée de la Ligue des champions entre le PSG et le Bayern, Carlo Ancelotti va retrouver le Parc des Princes, pour la première fois depuis son départ de Paris en mai 2013. "Je vais retrouver un Paris Saint-Germain qui a beaucoup changé depuis mon départ. Le club s'est amélioré, a plus d'expérience après beaucoup d'investissements. Maintenant, c'est un grand club", dit le manager transalpin, qui se dit excité de renouer ainsi avec son ancien terrain d'expertise. Nommé aux commandes du PSG en décembre 2011, pour succéder alors à Antoine Kombouaré, Carlo Ancelotti devait permettre à l'époque au club de la capitale de changer de dimension, sur le long terme. Pourtant un an et demi plus tard, le titre de champion de France tout juste acquis, le "Mister" annonce son intention de quitter Paris pour Madrid, le 19 mai, à l'issue d'un entretien houleux avec Nasser Al-Khelaifi. Il s'engagera en faveur du Real le mois suivant. "Je n'ai pas eu la bonne attitude car je voulais partir et le club souhaitait que je reste encore à la tête de l'équipe, avoue ce lundi l'intéressé dans les pages du Figaro. On a eu des petits problèmes. C'était une période difficile et les rapports avec Nasser étaient compliqués, mais le temps va régler tout ça." Preuve en est, "aujourd'hui, nos contacts sont bons, assure-t-il. Je lui ai envoyé un message après le match aller de la Ligue des champions contre Barcelone l'an dernier pour le féliciter après ce match fantastique (victoire 4-0 du PSG), puis un autre en souhaitant bonne chance avant le match retour. Mais après, je n'ai pas eu le courage d'envoyer un autre message." Battu 6-1 au Camp Nou, le PSG n'a finalement pas passé l'obstacle catalan. Mais depuis, comme l'observe si bien Carlo Ancelotti, Paris a encore grandi...



Mardi 26 septembre 2017 / 5 moharem 1439 - N° 1718 - Cinquième année

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT ÉLU DE L'ANGOLA Le président Bouteflika désigne M. Bouhadja pour le représenter

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, pour le représenter à la cérémonie d'investiture du nouveau président élu de l'Angola, Manuel Gonçalves Lourenço, qui aura lieu aujourd'hui à Luanda, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. «En réponse à l'invitation qu'il a reçue du président de la République d'Angola,

son excellence Monsieur le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné Monsieur Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale, pour le représenter à la cérémonie d'investiture du nouveau président élu, M. Manuel Gonçalves Lourenço, qui aura lieu le 26 septembre 2017 à Luanda», précise la même source. M. Bouhadja sera accompagné à cette occasion par le ministre des Moudjahidine, ajoute le communiqué.

DIPLOMATIE M. Messahel s'entretient avec son homologue iranien...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, hier à New York, avec le ministre des Affaires étrangères de l'Iran, Jawad Zarif, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'entretien, qui s'est tenu en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, a porté notamment sur les relations bilatérales, précise la même source.

Il a également porté sur des



questions régionales et internationales, dont celles inscrites à l'Agenda de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

... et avec le ministre des Affaires étrangères des Maldives

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu hier à New York avec son homologue des Maldives, Mohamed Asim, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'entretien, qui s'est tenu en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, a

porté notamment sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement, précise le communiqué.

Les deux ministres ont abordé, à cette occasion, des questions régionales et internationales, dont notamment celles figurant à l'Agenda de la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU.

ALGÉRIE - FRANCE Début des travaux de la 4^e réunion du comité de suivi du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français

Les travaux de la quatrième réunion du comité de suivi du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français ont débuté hier à Alger sous la présidence des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays, Nouredine Ayadi et Maurice Gourdauld-Montagne.

Ce mécanisme bilatéral de consultation, qui a été mis en place à l'occasion de la signature à Alger, en décembre 2013, de la convention de création du CIHN, s'inscrit dans la «régularité» des échanges de visites entre les deux pays et la «volonté commune» de bâtir

une coopération «forte, diversifiée et un partenariat d'exception». Les deux parties auront l'occasion de faire le bilan sur l'état de la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique et culturel et d'échanger «les points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», le tout dans le cadre de la réparation des prochains échéances bilatérales entre l'Algérie et la France et tout particulièrement la tenue du Comité mixte économique algéro-français (COMÉFA) et du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français.

HADJ Retour à Alger des 108 hadjis pris en charge par le Président Bouteflika après accomplissement des rites du Hadj

Un groupe de 108 hadjis, pris en charge par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est arrivé hier à l'aéroport international «Houari Boumediène», après accomplissement des rites du hadj.

Le ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia a accueilli les hadjis arrivés «en bonne santé» au pays, grâce aux moyens mis en place à cet effet.

Les hadjis se sont dit heureux d'avoir accompli le pèlerinage «dans de bonnes conditions», en bénéficiant de la prise en charge du président de la République.

Le chef de la délégation, M. Aïssa Khellaf a indiqué dans une déclaration à l'APS que les conditions d'hébergement de la délégation



des hadjis bénéficiaires de cette prise en charge étaient «très bonnes», évoquant l'accord signé entre le ministère de la solidarité et Touring Voyage Algérie, qui «a respecté toutes les clauses au profit des hadjis».

108 personnes dont 81 hommes et 27 femmes ont été pris en charge par le président Bouteflika, choisis parmi les nécessiteux, les catégories vulnérables et les centres pour personnes

âgées des différentes wilayas, pour accomplir le pèlerinage.

Ils se sont rendus le 24 août dernier dans les Lieux Saints.

Les hadjis qui portaient les couleurs nationales étaient très heureux de fouler le sol algérien après un mois passé dans les Lieux Saints et de revoir leurs proches.

Les pèlerins, remplis de joie, ont remercié le président Bouteflika de leur avoir permis d'accomplir le Hadj. Cer-

tains ont déclaré à l'APS que toutes les conditions étaient assurées pour l'accomplissement des rites du hadj, évoquant le bon déroulement des procédures administratives et techniques pour sécuriser leur départ, leur retour et leur hébergement.

Le groupe était pris en charge par une équipe médicale composée de six membres, dotée des équipements médicaux et des médicaments nécessaires.

Ces hadjis ont bénéficié «d'une pension complète lors de leur séjour dans les Lieux Saints, outre des sacs contenant tous les effets du hadj», initiative qui a été saluée par les hadjis dans une «lettre de remerciements, de reconnaissance et de considération» adressé au président Bouteflika.

ALGÉRIE - ONU

M. Messahel s'entretient à New York avec le sous-secrétaire général de l'ONU en charge de la lutte contre le terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu à New York avec le sous-secrétaire général des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, en marge de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-unies, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Au cours de cet entretien qui a porté sur les efforts de la communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme, M. Voronkov a «loué les efforts de l'Algérie et sa contribution importante dans le domaine de la lutte contre le terrorisme ainsi que l'excellente coopération qu'elle entretient avec les Nations unies en la matière», précise la même source.

Il a également exprimé «le souhait de voir l'expérience algérienne dans ce domaine largement partagée avec l'ONU en vue de faire bénéficier les pays qui sont confrontés à cette menace», ajoute le communiqué du MAE.

De son côté, M. Messahel a indiqué que «l'Algérie qui a fait face au phénomène du terrorisme et l'a

vaincu avec ses propres moyens, dispose actuellement d'une grande expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», exprimant en même temps «la disponibilité de l'Algérie à partager cette expérience comme elle l'a toujours fait, notamment à travers les différentes conférences internationales qu'elle a organisées dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme sur des thématiques importantes, dont notamment la dé-radicalisation, le rôle de la démocratie dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que celui de la réconciliation pour contrer la menace terroriste et le discours radical qui l'alimente».

M. Messahel a ajouté que «cette expérience, largement reconnue au niveau régional et international, fait de l'Algérie un partenaire incontournable dans le domaine de la lutte contre le terrorisme».

«C'est ainsi que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été désigné par la conférence de l'Union africaine comme Coordonnateur pour la prévention

et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique. Le rapport qu'il vient de présenter au dernier sommet de l'Union africaine en juillet dernier constitue la feuille de route pour la lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté.

M. Messahel a également rappelé les efforts consentis par l'Algérie dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme, notamment à travers sa co-présidence, avec le Canada, du nouveau groupe de travail chargé du renforcement des capacités de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest, région qui est fortement ciblée tant par les groupes terroristes.

Le ministre a, aussi, invité les Nations unies à prendre part au séminaire sur la relation entre le terrorisme et le crime organisé transnational en Afrique, le 25 octobre, réitérant aussi «la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son action et de renforcer sa contribution dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, à travers notamment une étroite coopération avec les Nations unies».

ALGÉRIE - CHINE

Ghania Eddalia examine avec l'ambassadeur de Chine les voies de consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine de la solidarité

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a reçu, dimanche, l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Yuanguo, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue les questions d'intérêt commun et relevé «la profondeur des liens qui unissent les deux pays», tout en exprimant leur volonté de «redynamiser la coopération bilatérale, notamment en matière de cohésion et d'entraide sociales, de protection de l'enfance, de promotion

du rôle de la femme et de la famille, ainsi que de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques».

Les deux parties ont également examiné «la possibilité de tirer avantage des expériences et expertises des deux pays, par la modernisation et le développement des moyens et systèmes de formation et d'enseignement au niveau des centres spécialisés relevant du secteur et l'introduction de l'information et des nouvelles technologies».